

**dossier  
du centre d'études  
et de recherches  
sur les  
qualifications**

**OXFORD**

# Nomenclature nationale des formations

table de correspondance avec  
les titres et diplômes délivrés  
par les organismes de  
formation professionnelle

Avril 1974

DOSSIER N° 8

**Formation - Qualification - Emploi**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - OFFICE NATIONAL D'INFORMATION  
SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS**

**CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)**

58, bd du Lycée, 92170 VANNES (Tél. 644.02.40)

Directeur : Ducray (Gabriel)

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n° 70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public, placé auprès de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, dont disposent en commun le ministre de l'Éducation nationale, qui en assure la tutelle, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population ainsi que les ministres du Développement industriel et scientifique, de l'Agriculture et du Développement rural et le ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat général du Plan et de la Productivité et au Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale. Le CEREQ a pour mission de faire des études et de susciter des recherches tendant à améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution. Il doit à cet effet :

- faire l'analyse des postes de travail et des métiers ;
- évaluer les transformations des qualifications dues à l'évolution des techniques ;
- étudier l'adaptation des formations et des méthodes d'enseignement en fonction des besoins constatés.

Ses programmes d'activités et de recherches sont soumis à une procédure d'approbation officielle et reçoivent une publicité nationale. Les Services d'information et d'orientation ainsi que les Services de l'emploi participent activement à leur réalisation dans les régions. Le Centre effectue lui-même ses études ou bien les suscite auprès d'organismes publics ou privés. Dans tous les cas, il coordonne, exploite et diffuse les résultats.

Le Directeur du CEREQ est nommé par décret pris en Conseil des ministres. Il est assisté dans son administration par un Conseil de perfectionnement.

**CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT**

**HUIT MEMBRES DE DROIT**

- Vimont (Claude), directeur de l'ONISEP, président
- Pinet (Marcel), directeur délégué aux objectifs, Ministère de l'Éducation nationale.
- Blanchard (Alain), directeur chargé des affaires budgétaires et financières, Ministère de l'Éducation nationale.
- Oheix (Gabriel), directeur général du Travail et de l'Emploi
- Constant (Gilbert), directeur général de l'enseignement, des études et de la recherche au Ministère de l'Agriculture
- Sore (Jean-Claude), directeur de la technologie de l'environnement et des Mines, Ministère du Développement industriel et scientifique
- Massenet (Michel), directeur général de l'Administration et de la Fonction publique
- N...

**NEUF MEMBRES DESIGNES  
REPRESENTANT**

- Le Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité
- La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
- Le Secrétariat général de la Formation professionnelle
- L'Institut national de la statistique et des études économiques
- L'Institut national d'études démographiques
- La Direction de la Prévision au Ministère de l'Économie et des Finances
- Le Service d'informations économiques et statistiques au Ministère de l'Éducation nationale
- L'Agence nationale pour l'Emploi
- Le Centre national de la recherche scientifique

**DEUX MEMBRES ELUS PAR LE  
PERSONNEL SCIENTIFIQUE  
DU CENTRE**

(renouvellement annuel)

**CINQ PERSONNALITES COOP-  
TEES EN RAISON DE LEUR  
COMPETENCE**

- Reuchlin (Maurice), directeur de l'Institut national d'étude du travail et de l'orientation professionnelle
- Lesne (Marcel), professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers
- Chapuy (Joseph), directeur adjoint de la production et des transports E.D.F.
- Reynaud (Jean-Daniel), professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers
- Michard (Robert), directeur des affaires sociales françaises  
Groupe Schlumberger

**CONFERENCE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS  
DES SYNDICATS ET PROFESSIONS**

Burande (C.F.T.C.)  
Blondeau (A.C.C.I.)  
Cayeux (de) (C.N.P.F.)  
Champion (U.I.M.M.)

Cheramy (F.E.N.)  
Dubois (C.G.C.)  
Galoni (C.G.T.F.O.)  
Guillaume (F.N.S.E.A.)  
Mlle Letang (A.P.C.M.)

Michel (Représentant la C.G.T.  
au Conseil d'administration de  
l'ONISEP)  
Roussel (A.P.C.A.P.)  
Tarnaud (C.F.D.T.)

**SERVICES DU  
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES  
sur les QUALIFICATIONS (CEREQ)**

8, avenue de la République  
92130 - Issy-lès-Moulineaux

**Conseillers**

Conseiller scientifique : Vincens (Jean), professeur à l'Université de Toulouse 1.  
Conseillers techniques : Bégarra (Raphaël), inspecteur principal de l'enseignement technique ; Bégué (Jean), chargé de mission à l'INSEE.  
Conseillers pédagogiques : N... N...

**SERVICES RATTACHES A LA DIRECTION**

- **Secrétariat de Direction** :  
Mme Vernet (Bernadette)  
(Tél. : 644.02.40)

- **Mission des relations avec  
les conseils de la Forma-  
tion professionnelle et de  
l'emploi (MIS)**  
(Tél. : 645.32.88)

- Chargée de mission : Mlle  
Soulisse (Odette)

- Secrétariat technique : Mme  
Béchade (Françoise)

**Bureau de l'administration et  
du personnel** (Tél. : 645.32.88)  
M. Ruban (Guy)

Chargée des contrats : Mme  
Peyredieu du Charlat (Suzanne)

**Bureau des liaisons internatio-  
nales : (BLI)** (Tél. : 645.32.88)

Chef du bureau : Iribarne  
(Alain d')

**DEPARTEMENTS ET BUREAUX (Tél. 645.32.88)**

**DEPARTEMENT DES METHO-  
DES ET PROGRAMMES (DMP)**  
Chef du département : Iribarne  
(Alain d')

Chargé de préparer les pro-  
grammes d'études et de re-  
cherches soumis au conseil de  
perfectionnement, d'organiser  
leur exécution, de coordonner  
l'exploitation des résultats et  
d'en assurer la diffusion néces-  
saire.

**Secrétariat permanent des  
conseillers pédagogiques.**

Mlle Lantier (Françoise) chargée de mission

**Centre documentaire :**  
Mlle Meylan (Françoise)

**Publications :**

Mme Le Neveu (Francine)

**DEPARTEMENT INNOVATION  
ET EMPLOI (DIE)**

Chef du département : Rous-  
seau (Claude)

Chargé de dégager les inci-  
dences du progrès technologi-  
que ainsi que des modifica-  
tions touchant à l'organisation  
ou aux facteurs de la production  
et des services sur le travail  
humain.

**DEPARTEMENT FONCTIONS  
PROFESSIONNELLES (DFF)**

Chef du département : Foubert  
(Jean-Claude)  
Chargé de mission : Brakhau-  
sen (Igor)

Chargé de définir un instru-  
ment et de mettre en place  
un réseau national pour l'ob-  
servation systématique et per-  
manente des métiers ; de  
déterminer les caractéristiques  
de ceux-ci du point de vue  
des besoins en formation ; de  
procéder à leur regroupement  
selon les types et les niveaux  
de qualification, d'en décrire  
et d'en comparer les évolu-  
tions.

**Répertoire français des em-  
plois : N...**

**DEPARTEMENT FORMATIONS  
ET CARRIERES (DFC)**

Chef du département : Mme  
Pagès (Josette)  
Chargé de mission : Guyonnet  
Duperat (Pierre)

Chargé d'étudier des forma-  
tions conduisant à la quali-  
fication et d'en faire le bilan ;  
de déterminer les conditions  
du passage de la formation à  
l'activité, notamment dans le  
cas des jeunes ; d'observer les  
carrières suivant l'utilisation  
des connaissances acquises et  
les nécessités de l'éducation  
continue.

**DEPARTEMENT DES SYNTHÈ-  
SES (DSY)**

Chef du département : Papoz  
(Jean-Claude)  
Chargé de mission : Biret  
(Jean)

Chargé de mettre à la dispo-  
sition du Centre l'information  
économique exigée par ses  
recherches ; d'utiliser les  
résultats des études sur la  
qualification pour favoriser  
l'amélioration des estimations  
sur les besoins en formation  
nationaux, régionaux ou secto-  
riels et sur leurs perspectives  
d'évolution.

**Bureau des statistiques profes-  
sionnelles (BSP)**

Chef du bureau : M. Sabatier  
(Jean-Claude)

Assure, en liaison avec l'IN  
SEE, la mise en place d'un  
système d'informations quanti-  
tatives sur les formations et  
les emplois ; il en réalise  
l'exploitation dans des cadres  
adaptés aux besoins des ins-  
tances nationales et régionales  
de la formation profession-  
nelle.

**Service informatique :**

Chef du service : M. de Oli-  
veira (Emilio)

Pour tous renseignements concernant les publications du CEREQ, le lecteur est prié de s'adresser à  
Madame Le Neveu (Francine) - Tél. 645.32.88  
La vente des publications est assurée par La Documentation Française.

# **NOMENCLATURE NATIONALE DES FORMATIONS**

---

**Table de correspondance avec les titres et diplômes délivrés par les organismes  
de formation professionnelle**

# LISTE DES PUBLICATIONS PARUES

---

## Dans la collection des « DOSSIERS DU CEREQ »

Dossier n° 1 : « Nomenclatures de métiers, d'emplois et de formations »

Dossier n° 2 : « Les tâches et qualifications de l'informatique »

Dossier n° 3 : « Les emplois tenus par les jeunes de 17 ans »

Dossier n° 4 : « Les possibilités d'emploi selon les qualifications acquises dans les formations initiales »

Dossier n° 5 : « L'accès à la vie professionnelle enseignement technologique long »

Dossier n° 6 : « L'inventaire des moyens privés de formation professionnelle »

Dossier n° 7 : « L'accès à la vie professionnelle à la sortie des Instituts universitaires de technologie ».

## Dans la collection « BIBLIOTHEQUE DU CEREQ »

Volume n° 1 : « Recherches sur les prévisions d'emploi »  
Dossier de branche l'industrie pharmaceutique

Volume n° 2 : « Formation et analyse sociologique du travail »

Volume n° 3 : « Formation et devenir professionnel d'une promotion de jeunes après des études courtes »

Volume n° 4 : « Le travail et la formation des femmes en Europe »

Volume n° 5 : « L'analyse des qualifications et les classifications d'emplois »

Volume n° 6 : « L'analyse des emplois et des formations de niveau supérieur ».

Ce dossier, établi par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, à partir des travaux entrepris par les différents départements ministériels, a été préparé en liaison avec le Secrétariat Général de la formation professionnelle et la Commission technique d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique instituée auprès du Premier ministre.

Il constitue une actualisation du fascicule 3 du dossier n° 1 du centre consacré aux « nomenclatures de métiers, d'emplois et de formations » (1).

Initialement publié dans le cadre d'un regroupement de nomenclatures, il fait désormais l'objet d'une publication séparée.



(1) Dossier CEREQ n° 1, Nomenclature de métiers, d'emplois et de formations. La Documentation Française, mars 1971.

L'amélioration de la qualité des informations à collecter et à transmettre en matière de formations et d'emplois nécessite de disposer d'outils de travail cohérents, synthétiques et rationnels.

Parmi ceux-ci, la Nomenclature Nationale des Formations qui a été élaborée par la Commission statistique nationale de la formation professionnelle et de la promotion sociale fonctionnant auprès du Groupe permanent de hauts fonctionnaires visés à l'article 2 de la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971, représente un progrès certain : l'économie de cette nomenclature exprime la volonté d'ordonner en 47 groupes et 6 niveaux l'ensemble des formations dispensées par les organismes de formation.

A partir de cette nomenclature, les différents départements ministériels ont entrepris l'établissement de tables de correspondance entre les formations qu'ils dispensent ou dont ils assurent le contrôle et ces 47 groupes et 6 niveaux.

Dans le prolongement de ces travaux, ce dossier intègre, classé :

- par niveau
- par groupe de formation
- par département ministériel
- par type de préparation

### **1) en caractères noirs**

Les titres et diplômes de l'enseignement technologique délivrés par le ministère de l'Education nationale dont « l'inscription sur la liste d'homologation est de droit » (article 8 du décret n° 72-279 du 12 avril 1972 relatif à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique) concernant :

- l'enseignement technique de second cycle et les formations conduisant au brevet de technicien supérieur (B.T.S.)

(source : nomenclature analytique des formations dispensées dans les établissements du ministère de l'Education nationale, édition 1973, mise à jour au 30 juin 1973).

Les formations techniques supérieures dispensées dans les universités ne sont pas encore intégrées dans cette table.

### **2) en caractères verts**

Les titres et diplômes de l'enseignement technologique délivrés ou contrôlés par les différents départements ministériels et qui ont fait l'objet « d'une décision de la commission technique d'homologation au terme de la procédure d'examen établie par celle-ci » (article 8 précité) et d'un arrêté du Premier ministre publié au Journal officiel.

Ce dossier sera périodiquement mis à jour à partir des informations qui seront données par le ministère de l'Education nationale sur les créations et transformations de titres et diplômes ainsi que des arrêtés du Premier ministre portant homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique (voir feuillet détachable page 61).

---

# Sommaire

---

	<i>Pages</i>
Note d'information de la Commission technique d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique	9
Légende	13
Titres et diplômes de niveau III	15
Titres et diplômes de niveau IV	23
Titres et diplômes de niveau V	33
Titres et diplômes de niveau V bis	53
Index de repérage des titres et diplômes par groupe de formation selon les niveaux	57
	7

## NOTE D'INFORMATION

---

de la Commission technique d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique

---

### SUR LA NOTION D'HOMOLOGATION

Selon l'article 5 de la loi d'orientation sur l'enseignement technologique (n° 71.577 du 16 juillet 1971) « les enseignements technologiques sont constitués par l'ensemble des moyens destinés à assurer la formation professionnelle initiale et la formation continue dans les différents domaines de l'économie », étant entendu que ce dernier terme doit être pris dans son acception la plus large.

D'après l'article 6 de la même loi, l'enseignement technologique « doit permettre à ceux qui le suivent l'entrée dans la vie professionnelle à tous les niveaux de qualification et leur faciliter l'accès à des formations ultérieures ».

Enfin l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 8 prévoit que « les titres ou diplômes de l'enseignement technologique sont acquis par les voies scolaires et universitaires, par l'apprentissage ou la formation professionnelle continue ».

Il résulte de cette dernière disposition que les titulaires de titres ou diplômes de l'enseignement technologique peuvent avoir suivi des filières qui ne sont pas directement placées sous le contrôle du ministre de l'éducation nationale ou du ministre de l'agriculture et du développement rural. Cela signifie que le système pédagogique et les méthodes de contrôle des aptitudes et des connaissances peuvent différer, pour un type de formation déterminée, des systèmes et méthodes retenus par les

ministères ci-dessus indiqués. A cela s'ajoute le fait que, pour un même type de formation professionnelle continue, on peut trouver des variantes non négligeables dans ces systèmes et méthodes selon la nature de l'organisme qui dispense cette formation ou selon la spécificité du but envisagé à l'occasion de cette formation.

On constate donc dès maintenant une grande diversité dans les titres et diplômes de l'enseignement technologique et l'on peut penser que cette diversité est encore appelée à s'élargir du fait notamment du développement de la formation professionnelle continue.

La multiplication prévisible de titres et de diplômes de l'enseignement technologique délivrés à l'issue d'études relevant de la formation professionnelle continue est dans ces conditions susceptible d'entraîner, aussi bien pour les employeurs et les organismes de formation que pour les titulaires de ces titres ou diplômes, des difficultés certaines. Il est normal qu'un employeur ou un organisme de formation puisse être assuré de la capacité du titulaire d'un titre déterminé de la même façon qu'il est normal que le titulaire d'un titre ait le souci de faire reconnaître la juste valeur de celui-ci. Ceci suppose que l'on puisse aisément « situer » ces titres et diplômes c'est-à-dire apprécier leur niveau.

Si cette appréciation ne peut être faite avec une sécurité suffisante, les titulaires de ces titres ou diplômes seront mis en position difficile non seulement lors de la recherche d'un emploi public ou privé mais aussi dans le cas où ils voudraient développer, par la poursuite d'études plus élevées, la capacité professionnelle qu'ils ont déjà acquise. Cette incertitude irait à l'encontre des préoccupations auxquelles répond la formation professionnelle continue. C'est pour lever cette incertitude que la loi d'orientation sur l'enseignement technologique a institué, par son article 8 (alinéas 4 et 5), une procédure d'homologation qui est la consécration législative des travaux menés par le Groupe permanent de la formation professionnelle et de la promotion sociale pour l'application de la loi du 3 décembre 1966 et à l'occasion desquels avait été dégagé ce concept même d'homologation.

La procédure d'homologation est mise en œuvre par une commission placée sous l'autorité du Premier ministre et dont la compétence s'étend à l'ensemble des titres et diplômes de l'enseignement technologique, exception faite de ceux délivrés par le ministre de l'éducation nationale. Cette procédure a pour objet de déterminer, après une analyse objec-

tive de la formation donnée, le niveau auquel doit être classé le titre ou le diplôme de l'enseignement technologique délivré à l'issue de cette formation, laquelle, par définition, échappe au contrôle direct du ministère de l'éducation nationale. Le niveau de ce titre ou diplôme est déterminé par référence à la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

L'homologation prononcée par la Commission doit être distinguée de l'équivalence. Dans ce dernier cas, il s'agit d'apprécier si un titre déterminé peut être regardé comme tenant lieu du titre dont la possession est normalement exigée pour l'accès à un emploi ou pour la poursuite d'études d'un niveau plus élevé. Dans le cas de l'équivalence, il y a une superposition exacte des deux titres de sorte que le possesseur d'un titre admis en équivalence a les mêmes droits que celui qui possède le titre normalement exigé.

L'homologation ne va pas aussi loin ; elle a pour objet d'abord de reconnaître la valeur intrinsèque et l'utilité professionnelle d'une formation déterminée, ensuite de réunir dans chacun des niveaux de formation des titres ou diplômes comparables et non pas exactement superposables.

Dans le cas de l'équivalence, on procède à une comparaison des deux titres en vue de rechercher si l'un d'eux assure à son titulaire une capacité identique à celle que détient le possesseur de l'autre titre pris pour référence. Au contraire, dans le cas de l'homologation, il s'agit essentiellement de situer un ensemble de titres ou diplômes par rapport à la hiérarchie des niveaux de formation. Dans ces conditions, on trouvera tout naturellement à un même niveau des formations qui conduisent à des activités professionnelles totalement différentes mais qui supposent au départ un même acquis ; bien plus, deux titres homologués à un même niveau et qui concernent une même activité professionnelle ne sont pas nécessairement équivalents bien que l'homologation les situe de la même façon. Les titulaires de ces deux titres sont, du fait de la formation reçue, capables de tenir un poste déterminé mais il se peut que l'un d'eux, toujours en raison de la formation reçue, dispose d'un potentiel supplémentaire qui lui permette d'aller ensuite plus loin que le titulaire de l'autre diplôme.

Mais il va de soi que, si la notion d'homologation n'a pas la même rigueur que celle d'équivalence, il n'est pas exclu qu'une homologation puisse avoir pour conséquence une équivalence ; tel sera le cas s'il apparaît

qu'une formation homologuée à un certain niveau donne très exactement la même capacité qu'une autre formation de même niveau exigée pour occuper un emploi déterminé ou pour poursuivre des études.

Il importe de préciser que la reconnaissance des équivalences n'entre pas dans la compétence de la commission d'homologation et que cette reconnaissance ne peut être prononcée que par l'autorité qui est compétente pour déterminer les conditions d'accès à un emploi ou à un cycle d'études relevant de cette autorité.

Le décret n° 72.279 du 12 avril 1972 a fixé la composition de la commission d'homologation ainsi que les règles selon lesquelles elle doit mener ses travaux.

Cette commission comprend, outre son président, des représentants du ministre de l'éducation nationale, du ministre des armées, du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, du ministre de l'agriculture et du développement rural, du ministre du travail, de l'emploi et de la population, du ministre de l'économie et des finances et du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique ainsi que sept personnalités choisies en raison de leur compétence et de leur expérience en matière de formation professionnelle.

Elle est assistée d'experts et de rapporteurs qui peuvent être choisis notamment parmi les personnes proposées pour ces fonctions par le centre d'études et de recherches sur les qualifications, par les commissions nationales professionnelles consultatives ou par les organismes professionnels consultatifs compétents pour les enseignements technologiques dispensés sous le contrôle des ministres ci-dessus indiqués.

Les dossiers de demande d'homologation sont présentés à la commission conformément à un modèle pré-établi et à l'initiative du ministre qui délivre les titres ou diplômes susceptibles d'être homologués et qui assure le contrôle des formations conduisant à ces titres ou diplômes. Les dossiers soumis à la commission font l'objet d'une étude par un ou plusieurs rapporteurs assistés, le cas échéant, d'experts ; c'est au vu de ces rapports et compte tenu de l'avis exprimé par le ministère présentateur que la commission se détermine.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, un arrêté du Premier ministre publié au Journal Officiel donnera par ministère et par niveau de formation la liste des formations homologuées.

Un premier arrêté d'homologation en date du 17 décembre 1973 a été publié au Journal Officiel du 28 décembre 1973. Par la suite les arrêtés d'homologation seront périodiquement repris dans une publication du Journal Officiel (textes d'intérêt général) qui sera présentée de façon à permettre aux intéressés de connaître aisément l'état des homologations prononcées par ministère, par nature de formation et par niveau d'homologation.

La commission entend enfin prêter une attention particulière aux suites que pourront avoir les décisions d'homologation, en application de l'article L 133-3, 14° du code du travail, dans les conventions collectives susceptibles d'extension. On sait en effet que, selon cette disposition, les conventions dont il s'agit doivent contenir des dispositions relatives notamment aux éléments essentiels servant à la détermination des classifications professionnelles et des niveaux de qualification.

Par là même est soulignée l'importance que peuvent prendre les décisions d'homologation dans les relations entre employeurs et salariés.

Le 11 mars 1974.

### **DISPOSITIONS GÉNÉRALES (1)**

Chaque diplôme ou titre sera précédé d'un numéro d'identification interministériel. Ce numéro permettra le passage entre cette nomenclature et un fichier des titres et diplômes homologués, lequel lorsqu'il sera rendu opérationnel pourra être consulté au Secrétariat général de la formation professionnelle et fera éventuellement l'objet d'une publication.

### **DISPOSITIONS PROPRES A CHAQUE DÉPARTEMENT MINISTÉRIEL**

#### **Ministère de l'Education nationale**

Chaque diplôme ou titre est précédé d'un numéro à six chiffres tiré d'un code établi à des fins statistiques. Il a paru utile de reproduire ces numéros d'identité dans la mesure où ils constituent un ensemble normalisé au sein de ce ministère.

Exemple : 5. 0. 10. 36  
5 identifie le type de formation considéré (C.A.P., B.E.P.),  
0, le type de préparation (C.A.P.),  
10, le numéro du groupe en référence aux 47 groupes,  
36, la place de la préparation considérée à l'intérieur du groupe 10.

#### **Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population**

Chaque diplôme ou titre est précédé d'un ou plusieurs numéros à trois chiffres tirés d'un code établi aux fins d'ordonner l'ensemble des enseignements dispensés par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population.

Ces numéros permettent le passage entre cette nomenclature et un tableau de concordance joint en annexe sous forme de fascicule.



(1) La mise en œuvre de ces dispositions est prévue à partir de 1975.

## DÉFINITION (1) :

Personnel occupant des emplois exigeant normalement une formation du niveau du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) ou du diplôme des Instituts universitaires de Technologie (D.U.T.) et de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur.

En application de ce critère, les titres et diplômes situés au niveau III sont (2) :

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel (3)	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Agriculture et Développement rural	B.T.S.A. (4)			<p><b>GRUPE 01 — AGRICULTURE, ÉLEVAGE, FORESTAGE</b></p> <p>Options (5) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Production végétale</li> <li>2. Production animale</li> <li>3. Économie et technique de l'entreprise agricole (F)</li> <li>4. Technique agricole et gestion de l'entreprise</li> <li>5. Production horticole</li> <li>6. Viticulture - œnologie</li> <li>7. Production forestière</li> <li>8. Laiterie</li> <li>9. Laboratoire d'analyse biologique</li> <li>10. Transformation, distribution, commercialisation des produits agricoles</li> <li>11. Machinisme agricole</li> <li>12. Protection de la nature</li> </ol>



(1) Cf. Dossier CEREQ n° 1 « Nomenclatures de métiers, d'emplois et de formations ». La Documentation Française, mars 1971. Fascicule n° 2 « Nomenclature nationale des formations », p. 7.

(2) Au regard de l'homologation, il y a lieu de préciser que « les titulaires de deux titres ou diplômes différents situés de la même façon sont, du fait de la formation reçue, capables de tenir un poste déterminé, mais il se peut que l'un d'eux, toujours en raison de la formation reçue, dispose d'un potentiel supplémentaire qui lui permette d'aller ensuite plus loin que le titulaire de l'autre diplôme (voir Note d'information, p. 9).

(3) Pour mémoire dans le cadre de la présente édition (voir p. 13, Dispositions générales).

(4) Brevet de technicien supérieur agricole.

(5) Liste donnée pour mémoire : la décision d'homologation ne mentionne pas dans tous les cas les spécialités, et notamment la décision portant homologation du BTSA ne fait pas mention des spécialités.

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.T.S.		32-0301	<b>GROUPE 03 — MINES ET CARRIÈRES (extraction) TRAVAIL DES PIERRES</b> Géologue prospecteur
Travail, Emploi et Population	—		001	Agent supérieur de maîtrise de chantier d'exploitation ou d'entretien minier
Education nationale	B.T.S.		32-0401	<b>GROUPE 04 — GÉNIE CIVIL, TRAVAUX PUBLICS, TOPOGRAPHIE</b> Adjoint technique d'entreprise des travaux publics
Travail, Emploi et Population	—		002 - 003	Technicien géomètre topographe
Education nationale	B.T.S. "		32-0501 32-0502	<b>GROUPE 05 — CONSTRUCTION EN BATIMENT (Maçonnerie, formations connexes)</b> Adjoint technique des entreprises du bâtiment Étude de prix de bâtiment
Travail, Emploi et Population	—		004	Conducteur de travaux
Education nationale	B.T.S. "		32-0601 32-0602	<b>GROUPE 06 — COUVERTURE, PLOMBERIE, CHAUFFAGE</b> Métiers du bâtiment option couverture, plomberie, installations sanitaires Métiers du bâtiment option installations thermiques

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.T.S. "		32-0801 32-0802	<b>GROUPE 08 — PRODUCTION ET PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX : FONDERIE, LAMINAGE, MOULAGE</b>  Fonderie en moules métalliques Fonderie
Education nationale	B.T.S. " " "		32-0901 32-0902 32-0903 32-0904	<b>GROUPE 09 — FORGE, CHAUDRONNERIE, CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES, FORMATIONS CONNEXES</b>  Constructions navales option B : coque, armement Construction métallique Fabrication en chaudronnerie et tuyauterie industrielle Forge et estampage
Education nationale	B.T.S. " " " " " " " " "		32-1005 32-1006 32-1007 32-1008 32-1009 32-1010 32-1011 32-1012 32-1013 32-1014	<b>GROUPE 10 — MECANIQUE GENERALE ET DE PRECISION TRAVAIL SUR MACHINES-OUTILS, AUTOMATISMES</b>  Bureau d'études (construction mécanique) Micromécanique Instruments d'optique et de précision Fabrications mécaniques Constructions navales option A : machines Mécanique automatisme Moteurs à combustion interne Transformation des matières plastiques Contrôle industriel et régulation automatique Froid et climatisation
Education nationale	B.T.S. " " " "		32-1101 32-1102 32-1103 32-1104 32-1105	<b>GROUPE 11 — ELECTRICITE, ELECTROTECHNIQUE, ELECTROMECANIQUE</b>  Traitements thermiques et métallographie Électrotechnique option A : construction et équipement Électrotechnique option B : production d'électricité Électrotechnique option C : transport et distribution de l'électricité Electronique option D : contrôle électrique
Travail, Emploi et Population	—		006 - 007 005	Agent technique électrotechnique, automatique

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.T.S.		32-1204	<b>GROUPE 12 — ÉLECTRONIQUE</b> Électronicien
Travail, Emploi et Population	—		008 - 010 009	Agent technique, électronique, informatique
Education nationale	B.T.S. "		32-1301 32-1302	<b>GROUPE 13 — VERRE ET CÉRAMIQUE</b> Opticien lunetier Industries Céramique
Education nationale	B.T.S. " " "		32-1401 32-1402 32-1403 32-1404	<b>GROUPE 14 — PHOTOGRAPHIE, INDUSTRIES GRAPHIQUES</b> (Photogravure, composition, impression) Cinématographie option A : image cinématographique Cinématographie option B : son et reproduction sonore Photographie Industries graphiques
Education nationale	B.T.S. " " " " "		32-1601 32-1602 32-1603 32-1604 32-1605 32-1606 32-1607	<b>GROUPE 16 — CHIMIE, PHYSIQUE, BIOCHIMIE, BIOLOGIE, PRODUCTION CHIMIQUE</b> Chimiste Physicien Analyses biologiques Biochimiste Diététique Contrôle des rayonnements ionisants et application des techniques de protection (délivré par l'Institut national des sciences techniques nucléaires de Saclay) Génie chimique de l'université de Toulouse
Travail, Emploi et Population	—		011	Technicien physicien chimiste
Education nationale	B.T.S.		32-1901	<b>GROUPE 19 — AUTRES SPÉCIALITÉS DE L'ALIMENTATION</b> (transformation, préparation) Meunier

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.T.S. " " "		32-2001 32-2002 32-2003 32-2004	<b>GRUPE 20 — TEXTILES : PEIGNAGE, FILATURE, TISSAGE, BONNETERIE, TEXTILES ARTIFICIELS, APPRÊT, TEINTURE, ETC.</b>  Blanchiment, teinture, impression, apprêts Fabrications textiles option A : filature Fabrications textiles option B : tissage Fabrications textiles option C : bonneterie
Education nationale	B.T.S. " "		32-2202 32-2203 32-2204	<b>GRUPE 22 — TRAVAIL DES CUIRS ET PEAUX</b>  Des industries du cuir option tannerie mégisserie Des industries du cuir option industries de la chaussure Des industries du cuir option technico-commerciale
Travail, Emploi et Population	—		012 - 013	<b>GRUPE 26 — DESSINATEURS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>  Dessinateur projeteur en béton armé, en constructions métalliques
Travail, Emploi et Population	—		014 - 015	<b>GRUPE 27 — DESSINATEURS INDUSTRIELS</b>  Dessinateur d'études en mécanique générale
Education nationale	B.T.S.		32 - 2801	<b>GRUPE 28 — ORGANISATION DU TRAVAIL, GESTION ET CONTROLE DE LA PRODUCTION</b>  Assistant (e) d'ingénieur
Travail, Emploi et Population	—		016 - 017	Technicien des méthodes et agents des méthodes bâtiment
Education nationale	B.T.S. " "		32-3001 32-3002	<b>GRUPE 30 — SECRÉTARIAT, DACTYLOGRAPHIE, STÉNOGRAPHIE</b>  Secrétariat option A : secrétariat de direction Secrétariat option B : secrétariat trilingue
Travail, Emploi et Population	—		018 à 026	Secrétaire de direction (commerce, droit, tourisme, traduction)

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.T.S.		32-3101	<p><b>GROUPE 31 — TECHNIQUES FINANCIÈRES OU COMPTABLES, MÉCANOGRAPHIE COMPTABLE</b></p> <p>Comptabilité et gestion d'entreprise</p>
Education nationale	B.T.S.		32-3201	<p><b>GROUPE 32 — TRAITEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE DE L'INFORMATION</b></p> <p>Traitement de l'information</p>
Travail, Emploi et Population	—		027	<p>Programmeur de gestion avec connaissance d'analyse</p>
Education nationale	B.T.S.		32-3301	<p><b>GROUPE 33 — COMMERCE ET DISTRIBUTION</b></p> <p>Professions technico-commerciales des Industries des métaux Distribution commerce et gestion commerciale Commerce international</p>
"	"		32-3302	
"	"		32-3303	
Education nationale	B.T.S.		32-3401	<p><b>GROUPE 34 — INFORMATION, DOCUMENTATION, RELATIONS PUBLIQUES</b></p> <p>Publicité Tourisme option 1 : techniques de production et de vente Tourisme option 2 : accueil Tourisme option 3 : administration et aménagement Création publicitaire</p>
"	"		32-3402	
"	"		32-3403	
"	"		32-3407	
"	"		32-3408	
Education nationale	B.T.S.		32-3602	<p><b>GROUPE 36 — ARTS ET ARTS APPLIQUÉS, ESTHÉTIQUE INDUSTRIELLE</b></p> <p>Esthétique industrielle Plasticien option volume Plasticien option surface Créateur en art céramique Conseiller de mode. Styliste Architecture intérieure et de modèle option création Architecture intérieure et de modèle option fabrication Architecture intérieure et de modèle option agencement</p>
"	"		32-3603	
"	"		32-3604	
"	"		32-3608	
"	"		32-3609	
"	"		32-3612	
"	"		32-3613	
"	"		32-3614	

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.T.S.		32-3709	<b> GROUPE 37 — SANTÉ, SECTEUR PARAMÉDICAL, SERVICES SOCIAUX</b> Prothésiste orthésiste
Education nationale	B.T.S.		32-3901	<b> GROUPE 39 — SERVICES DANS L'HOTELLERIE ET LES COLLECTIVITÉS</b> Gestion hôtelière
Education nationale	B.T.S. "		32-4001 32-4003	<b> GROUPE 40 — ARTS MÉNAGERS</b> Conseillère ménagère Économie sociale familiale
Education nationale	B.T.S.		32-4301	<b> GROUPE 43 — FORMATIONS LITTÉRAIRES ET LINGUISTIQUES</b> Traducteur commercial

## DÉFINITION (1) :

Personnel occupant des emplois de maîtrise ou possédant une qualification d'un niveau équivalent à celui du baccalauréat technique ou de technicien (B.Tn) et du brevet de technicien (B.T.).

En application de ce critère, les titres et diplômes situés au niveau IV sont (2) :

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel (3)	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Agriculture et Développement rural	B.T.A. (4)		—	<p><b>GRUPE 01 — AGRICULTURE, ÉLEVAGE, FORESTAGE</b></p> <p>Options (5) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Générale</li> <li>2. Conduite de l'entreprise agricole</li> <li>3. Economie familiale rurale</li> <li>4. Horticulture</li> <li>5. Arboriculture fruitière</li> <li>6. Arboriculture viticulture</li> <li>7. Viticulture œnologie</li> <li>8. Production forestière</li> <li>9. Laiterie</li> <li>10. Laboratoire agricole</li> <li>11. Production des semences</li> <li>12. Protection des cultures</li> <li>13. Economie agricole</li> <li>14. Commercialisation des produits agricoles</li> </ol>

- ■ ■
- (1) Cf. Dossier CEREQ n° 1 « Nomenclatures de métiers, d'emplois et de formations ». La Documentation Française, mars 1971. Fascicule n° 2 « Nomenclature nationale des formations », p. 7.
- (2) Au regard de l'homologation, il y a lieu de préciser que « les titulaires de deux titres ou diplômes différents situés de la même façon sont, du fait de la formation reçue, capables de tenir un poste déterminé, mais il se peut que l'un d'eux, toujours en raison de la formation reçue, dispose d'un potentiel supplémentaire qui lui permette d'aller ensuite plus loin que le titulaire de l'autre diplôme (voir Note d'Information, p. 9).
- (3) Pour mémoire dans le cadre de la présente édition (voir p. 13, Dispositions générales).
- (4) Brevet de technicien agricole.
- (5) Liste donnée pour mémoire : la décision d'homologation ne mentionne pas dans tous les cas les spécialités, et notamment la décision portant homologation du BTA ne fait pas mention des spécialités.

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
	B.A.T.A. (1)		—	Options (2) : 1. Agriculture - élevage 2. Pratique agricole et domestique 3. Horticulture 4. Viticulture œnologie 5. Production forestière 6. Laiterie 7. Aide-chimiste de laboratoire agricole 8. Production des semences 9. Protection des cultures 10. Gestion économie agricole
Travail, Emploi et Population	—		102 à 111	<b>GROUPE 03 — MINES ET CARRIÈRES (extraction), TRAVAIL DES PIERRES</b>  Agent de maîtrise entretien et exploitation, industrie minière
Education nationale	B.Tn B.T. "		43-0402 42-0405 42-0406	<b>GROUPE 04 — GÉNIE CIVIL, TRAVAUX PUBLICS, TOPOGRAPHIE</b>  Génie civil (bâtiment et travaux publics) (F 4) Exécution de travaux Topographe
Travail, Emploi et Population	—		112	Conducteur de chantier
Education nationale	B.Tn		43-0509	<b>GROUPE 05 — CONSTRUCTION EN BATIMENT (maçonnerie, formations connexes)</b>  Équipement technique du bâtiment (F 9)
Travail, Emploi et Population	— —		113 à 115 116	Chef de chantier Technicien mètreur (gros-œuvre)

■ ■ ■

(1) Brevet d'agent technique agricole.

(2) Liste donnée pour mémoire : la décision d'homologation ne mentionne pas dans tous les cas les spécialités et notamment la décision portant homologation du B.A.T.A. ne fait pas mention des spécialités.

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale Travail, Emploi et Population	B.T. "		42-0603 42-0604	<b>GRUPE 06 — COUVERTURE, PLOMBERIE, CHAUFFAGE</b> Équipement technique du bâtiment option A : couverture et installations sanitaires Équipement technique du bâtiment option B : installations thermiques
	—		117 à 119	Technicien du bâtiment (second-œuvre)
Education nationale	B.T. "		42-0702	<b>GRUPE 07 — PEINTURE EN BATIMENT, PEINTURE INDUSTRIELLE</b> Peinture et décoration option études Peinture et décoration option exploitation Peinture et revêtements (sols et murs) Peinture vitrerie
	"		42-0703	
	"		42-0705	
	B.E.I.		41-0701	
Education nationale Travail, Emploi et Population	B.T. "		42-0802 42-0803	<b>GRUPE 08 — PRODUCTION ET PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX, FONDERIE, LAMINAGE, MOULAGE</b> Fonderie sur modèles Fonderie en moules métalliques
	—		120 - 121	Technicien et agent de maîtrise, industrie sidérurgique
Education nationale	B.T. "		42-0905	<b>GRUPE 09 — FORGE, CHAUDRONNERIE, CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES FORMATIONS CONNEXES</b> Ouvrages métalliques Forge mécanique et estampage Chaudronnerie et tuyauterie industrielle
	"		42-0906	
	"		42-0907	
Education nationale	B.Tn "		43-1017	<b>GRUPE 10 — MÉCANIQUE GÉNÉRALE ET DE PRÉCISION, TRAVAIL SUR MACHINES-OUTILS, AUTOMATISMES</b> Construction mécanique (F 1) Microtechniques option appareillage (F 10) Microtechniques option optique (F 10) Mécanique automobile Mécanique agricole option A : industrielle
	"		43-1043	
	"		43-1044	
	B.T.		42-1008	
	"		42-1009	

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
	"		42-1010	Mécanique agricole option B : commerciale
	"		42-1011	Micromécanique option A : applications mécaniques et outillages
	"		42-1012	Micromécanique option B : constructions horlogères
	"		42-1013	Micromécanique option C : appareillage
	"		42-1014	Micromécanique option D : instruments d'optique - orientation A : fabrication des composants optiques
	"		42-1015	Micromécanique option D : instruments d'optique - orientation B : fabrication, montage et réglage d'instruments
	"		42-1016	Mise en œuvre des matières plastiques
	"		42-1027	Contrôle et régulation
	"		42-1039	Négoce et réparation de matériels option A : mécanique agricole, orientation industrielle
	"		42-1040	Négoce et réparation de matériels option A : mécanique agricole, orientation commerciale
	"		42-1041	Négoce et réparation de matériels option B : travaux publics et de bâtiment, orientation industrielle
	"		42-1042	Négoce et réparation de matériels option B : travaux publics et de bâtiment, orientation commerciale
	"			
Travail, Emploi et population	—		122	Automatismes digitaux
	—		123 - 124	Agent technique, industrie du froid
	—		125 à 128	Agent de maîtrise de la métallurgie
	—		129 - 130	Technicien des plastiques (armés, renforcés)
				<b>GRUPE 11 — ÉLECTRICITÉ, ÉLECTROTECHNIQUE, ÉLECTROMÉCANIQUE</b>
Education nationale	B.Tn		43-1108	Électrotechnique (F 3)
	B.T.		42-1105	Électroplastie et traitement des surfaces
Travail, Emploi et Population	—		131 - 132	Agent technique électricien
	—		133	Agent technique en téléphonie
	—		135 à 137	
	—		134	Artisan de régulation
	—		138	Technicien de maintenance (ordinateur de bureau NCR)
				<b>GRUPE 12 — ÉLECTRONIQUE</b>
Education nationale	B.Tn		43-1204	Électronique (F 2)
Travail, Emploi et Population	—		139 à 141	Dépannage radio et télévision
	—		142 à 150	Agent technique de département de l'industrie électronique

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
				<b>GRUPE 13 — VERRE ET CÉRAMIQUE</b>
Education nationale	B.T. " " "		42-1303 42-1304 42-1305 42-1306	Fabrication du verre Céramiste option bâtiment Céramiste option industrielle générale Transformation du verre
Travail, Emploi et Population	—		151	Chef d'équipe de l'industrie de la verrerie mécanique
				<b>GRUPE 14 — PHOTOGRAPHIE, INDUSTRIES GRAPHIQUES (photogravure, composition, impression)</b>
Education nationale	B.T.		42-1401	Auxiliaire de fabrication des industries graphiques
				<b>GRUPE 15 — PAPIER ET CARTON (fabrication, transformation, brochage, reliure)</b>
Education nationale	B.T.		42-1503	Papetier
				<b>GRUPE 16 — CHIMIE, PHYSIQUE, BIOCHIMIE, BIOLOGIE, PRODUCTION CHIMIQUE</b>
Education nationale	B.Tn " " " " B.T.		43-1606 43-1607 43-1616 43-1617 42-1603	Physique (F 5) Chimie (F 6) Sciences biologiques, option biochimie (F 7) Sciences biologiques, option biologie (F 7) Biologie
Travail, Emploi et Population	—		152 à 156	Agent de maîtrise de l'industrie chimique

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.T.		42-1904	<b>GRUPE 19 — AUTRES SPÉCIALITÉS DE L'ALIMENTATION (TRANSFORMATION, PRÉPARATION)</b>  Industries des céréales option meunerie Industries des céréales option alimentation humaine Industries des céréales option alimentation animale Meunerie
	"		42-1905	
"	"		42-1906	
B.E.I.			41-1901	
Travail, Emploi et Population	—		157	Second, adjoint à chef de cuisine de collectivités
Education nationale	B.T.		42-2007	<b>GRUPE 20 — TEXTILES-PEIGNAGE, FILATURE, TISSAGE, BONNETERIE, TEXTILES ARTIFICIELS, APPRÊT, TEINTURE, ETC.</b>  Fabrications textiles option A : filature Fabrications textiles option B : tissage Fabrications textiles option C : bonneterie Blanchisserie, teinturerie industrielle Teinturerie apprêts Agent technique de filature Agent technique de tissage (3 options : laine, coton, soierie) Agent technique de traitement des textiles Agent technique de bonneterie (3 options : métiers chaîne Rachel ; tricoteuses rectilignes et circulaires ; métiers circulaires petit et grand diamètre)
	"		42-2008	
	"		42-2009	
	"		42-2015	
	B.E.I.		41-2001	
	"		41-2002	
	"		41-2003	
	"		41-2004	
	"		41-2006	
	Travail, Emploi et Population	—		
Education nationale	B.T.		42-2114	<b>GRUPE 21 — HABILLEMENT, TRAVAIL DES ÉTOFFES</b>  Industries de l'habillement Vêtement (création et mesure) Métiers du vêtement option A : tailleur hommes Métiers du vêtement option B : couture flou Métiers du vêtement option D : couture tailleur dames
	"		42-2135	
	B.E.I.		41-2101	
	"		41-2102	
	"		41-2103	
	"		41-2104	

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.T.		42-2204	<b>GROUPE 22 — TRAVAIL DES CUIRS ET PEAUX</b> Agent des cuirs et peaux Production et utilisation des cuirs et peaux Fabrication mécanique de la chaussure Bottier Bottier orthopédiste
	"		42-2205	
	"		42-2207	
	B.E.I.		41-2201	
	"		41-2202	
Travail, Emploi et Population	—		160 à 173	Agent de bureau d'études, de maîtrise ou de préparation de l'industrie de la chaussure
Education nationale	B.T.		42-2306	<b>GROUPE 23 — TRAVAIL DU BOIS</b> Ouvrages en bois dans le bâtiment Modelage mécanique Ameublement option A : ébénisterie Ameublement option B : menuiserie en sièges Ameublement option C : tapisserie (tapissier et tapissière d'ameublement) Agencement Industries et commerce du bois option exploitation forestière, scierie, négoce Industries et commerce du bois option outillage et industries de transformation
	"		42-2307	
	"		42-2308	
	"		42-2309	
	"		42-2310	
	"		42-2311	
	"		42-2312	
Travail, Emploi et Population	—		174 à 176	Technicien menuiserie, charpente
Education nationale	B.T.		42-2603	<b>GROUPE 26 — DESSINATEURS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS</b> Collaborateur d'architecte
	—		177 à 183	
Travail, Emploi et Population	—		184 - 189 - 190	<b>GROUPE 27 — DESSINATEURS INDUSTRIELS</b> Dessinateur petites études en mécanique générale Dessinateur petites études en électromécanique Dessinateur petites études en aéronautique, électricité, électronique
	—		185 à 188	
	—		191 à 194	

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale Travail, Emploi et Population	B.T.		42-2801	<b>GROUPE 28 — ORGANISATION DU TRAVAIL, GESTION ET CONTROLE DE LA PRODUCTION</b>  Études de prix de bâtiment
	—		195 - 196	Préparateur de fabrication, mécanique générale ou électronique
Education nationale  Travail, Emploi et Population	B.Tn		43-3003	<b>GROUPE 29 — TECHNIQUES ADMINISTRATIVES OU JURIDIQUES APPLIQUÉES</b>  Techniques administratives (G 1)
	—		197 à 205	<b>GROUPE 30 — SECRETARIAT, DACTYLOGRAPHIE, STENOGRAPHIE</b>  Secrétaire sténodactylographe (aide-comptable, bilingue, documentation, médico-sociale)
Education nationale Travail, Emploi et Population	B.Tn		43-3104	<b>GROUPE 31 — TECHNIQUES FINANCIÈRES OU COMPTABLES MÉCANOGRAPHIE COMPTABLE</b>  Techniques quantitatives de gestion (G 2)
	—		207 - 208 206	Comptable d'entreprise Agent technique sur machines électro-comptables
Education nationale	B.Tn		43-3201	<b>GROUPE 32 — TRAITEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE DE L'INFORMATION</b>  Informatique (H)

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Travail, Emploi et Population	— — —		<b>209</b> <b>211 - 212</b> <b>210</b>	Agent de maintenance en matériels de traitement de l'information Programmeur (gestion, application sur calculatrice électronique) Opérateur pupitreur sur ordinateur
Education nationale	B.Tn B.T. "		43-3306 42-3307 42-3317	<b>GROUPE 33 — COMMERCE ET DISTRIBUTION</b>  Techniques commerciales (G3) Commerce de l'ameublement Transports
Travail, Emploi et Population	—		<b>213</b>	Responsable de rayon de supermarché
Education nationale	B.T. " "		42-3407 42-3408 42-3409	<b>GROUPE 34 — INFORMATION, DOCUMENTATION, RELATIONS PUBLIQUES</b>  Tourisme option A : voyage et transport de voyageurs Tourisme option B : information touristique Tourisme option C : hôtesses
Agriculture et développement rural	—		—	Monitorat d'enseignement ménager familial rural
Education nationale	B.Tn B.T. " " B.E.I. "		43-3601 42-3615 42-3616 42-3620 41-3601 41-3602	<b>GROUPE 35 — ENSEIGNEMENT, ANIMATION A CARACTÈRE ÉDUCATIF</b>  Monitorat d'enseignement ménager familial rural  <b>GROUPE 36 — ARTS ET ARTS APPLIQUÉS, ESTHÉTIQUE INDUSTRIELLE</b>  Musique (F11) Dessinateur en arts appliqués Métiers de la musique Facture instrumentale Bronze-orfèvrerie option orfèvrerie Bronze-orfèvrerie option ajusteur monteur en bronze

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.Tn B.T. "		43-3709 42-3703 42-3704	<p><b>GROUPE 37 — SANTÉ, SECTEUR PARAMÉDICAL, SERVICES SOCIAUX</b></p> <p>Sciences médico-sociales (F8) Professions para-médicales et sociales option secrétaire médico-sociale Électroradiologie médicale</p>
Education nationale	B.T. "		42-3901 42-3902	<p><b>GROUPE 39 — SERVICES DANS L'HOTELLERIE ET LES COLLECTIVITÉS</b></p> <p>Professions para-médicales et sociales option adjoint des services de gestion de collectivités Hôtellerie</p>
Education nationale	—		—	<p><b>GROUPE 44 — FORMATIONS ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES, JURIDIQUES GÉNÉRALES OU EN GESTION DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES OU DES ENTREPRISES</b></p> <p>Baccalauréat B économique et social</p>
Education nationale	—		—	<p><b>GROUPE 45 — FORMATIONS GÉNÉRALES EN SCIENCES OU TECHNIQUES INDUSTRIELLES</b></p> <p>Baccalauréat E mathématique et technique</p>

## DÉFINITION (1) :

Personnel occupant des emplois exigeant normalement un niveau de formation équivalent à celui du brevet d'études professionnelles (B.E.P.) et du certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.).

En application de ce critère, les titres et diplômes situés au niveau V sont (2) :

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel (3)	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Agriculture et Développement rural	B.E.P.A. (4)		—	<p><b>GROUPE 01 — AGRICULTURE, ÉLEVAGE, FORESTAGE</b></p> <p>Options (5) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Agriculture, élevage</li> <li>2. Economie familiale rurale</li> <li>3. Horticulture</li> <li>4. Arboriculture fruitière</li> <li>5. Viticulture, œnologie</li> <li>6. Production forestière</li> <li>7. Laiterie</li> <li>8. Agent de laboratoire</li> <li>9. Distribution, commercialisation des produits agricoles</li> <li>10. Conduite et entretien des machines agricoles</li> <li>11. Nature et aménagement de l'espace rural</li> <li>12. Cynégétique</li> <li>13. Champignoniste</li> <li>14. Osiericulture, vannerie</li> </ol>



- (1) Cf. Dossier CEREQ n° 1 « Nomenclatures de métiers, d'emplois et de formations ». La Documentation Française, mars 1971. Fascicule n° 2 « Nomenclature nationale des formations », p. 7.
- (2) Au regard de l'homologation, il y a lieu de préciser que « les titulaires de deux titres ou diplômes différents situés de la même façon sont, du fait de la formation reçue, capables de tenir un poste déterminé, mais il se peut que l'un d'eux, toujours en raison de la formation reçue, dispose d'un potentiel supplémentaire qui lui permette d'aller ensuite plus loin que le titulaire de l'autre diplôme (voir Note d'Information, p. 9).
- (3) Pour mémoire dans le cadre de la présente édition (voir p. 13, Dispositions générales).
- (4) Brevet d'études professionnelles agricoles.
- (5) Liste donnée pour mémoire : la décision d'homologation ne mentionne pas dans tous les cas les spécialités, et notamment la décision portant homologation du B.E.P.A. ne fait pas mention des spécialités.

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Travail, Emploi et Population	B.A.A. (1)		—	Options (2) : 1. Générale 2. Horticulture 3. Viticulture 4. Hippique
	B.E.A.		—	Brevet d'enseignement agricole
Travail, Emploi et Population	—		<b>305</b> <b>301 à 304</b>	Vacher, porcher Jardinage, horticulture, espaces verts
	C.A.P.		<b>50-0201</b>	<b>GROUPE 02 — PÊCHE, MARINE MARCHANDE, NAVIGATION MARITIME ET FLUVIALE</b> Dragueur-marinier des industries de sables-graviers
Travail, Emploi et Population	—		<b>306</b>	Commis de marée
Education nationale	B.E.P.		<b>51-0316</b>	<b>GROUPE 03 — MINES ET CARRIÈRES (extraction), TRAVAIL DES PIERRES</b> Industries extractives
	"		<b>51-0317</b>	Métiers de la pierre
	C.A.P.		<b>50-0301</b>	Carrier extracteur de blocs
	"		<b>50-0302</b>	Ouvrier d'entretien à formation polyvalente
	"		<b>50-0303</b>	Mécanicien du fond des mines de houille
	"		<b>50-0304</b>	Mineur boiseur
	"		<b>50-0305</b>	Mineur des mines
	"		<b>50-0306</b>	Mineur ardoisier
	"		<b>50-0308</b>	Tailleur de pierre
	"		<b>50-0309</b>	Marbrier de bâtiment, d'ameublement et funéraire
	"		<b>50-0310</b>	Graveur sur pierre (M.C. aux C.A.P. marbrier, tailleur de pierre)
	"		<b>50-0311</b>	Graveur sur pierre
	"		<b>50-0312</b>	Polisseur de roches
	"		<b>50-0313</b>	Querneur, fendeur, ardoisier
"		<b>50-0314</b>	Epinceur de pavés	

■ ■ ■

(1) Brevet d'apprentissage agricole.

(2) Liste donnée pour mémoire : la décision d'homologation ne mentionne pas dans tous les cas les spécialités, et notamment la décision portant homologation du B.A.A. ne fait pas mention des spécialités.

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Travail, Emploi et Population	—		<b>307 - 308</b>	Taille de pierre et débit granit
	—		<b>310 à 312</b> <b>309</b>	Chef de chantier de fond de l'industrie minière
				<b>GROUPE 04 — GÉNIE CIVIL, TRAVAUX PUBLICS, TOPOGRAPHIE</b>
Education nationale	B.E.P. C.A.P.		51-0402 50-0401	Opérateur géomètre Opérateur géomètre
Travail, Emploi et Population	—		<b>313 - 316</b>	Monteur en thermique industrielle
	—		<b>314 - 315</b> <b>317</b>	Mécanicien de chantier Pavage
				<b>GROUPE 05 — CONSTRUCTION DE BATIMENT</b> <b>(maçonnerie, formations connexes)</b>
Education nationale	B.E.P.		51-0512	Constructeur de bâtiments
	"		51-0515	Constructeur en génie civil et éléments industrialisés option A : fabrication en usine
	"		51-0516	Constructeur en génie civil et éléments industrialisés, option B : mise en œuvre
	"		51-0517	Métré du bâtiment
	C.A.P.		50-0501	Maçon
	"		50-0502	Maçon fumiste de verrerie
	"		50-0503	Mouleur en béton industriel
	"		50-0504	Ouvrier en béton armé
	"		50-0505	Coffreur pour béton armé des travaux publics
	"		50-0506	Carreleur mosaïste
	"		50-0507	Plâtrier option A : plâtrier
	"		50-0508	Plâtrier option B : plâtrier-peintre
	"		50-0509	Plâtrier option C : plâtrier-maçon
	"		50-0510	Maçon de sidérurgie option A : maçon-fumiste
	"		50-0511	Maçon de sidérurgie option B : maçon en revêtements spéciaux
Travail, Emploi et Population	—		50-0513	Solier moquettiste
	—		50-0518	Métré du bâtiment
	—		50-0519	Métallier
	—		<b>318</b>	Aide-métréur gros-œuvre
	—		<b>319 - 320</b>	Application de produits bitumeux
	—		<b>321 - 344 à 346</b>	Revêtement sols et murs

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Travail Emploi et Population	---		322 à 325	Chef d'équipe gros-œuvre
	---		327 à 329	Béton armé
	---		335 - 339 à 336	Maçonnerie (briques, pierres, enduits)
	---		337 à 340	Plâtrerie
	---		341 342 - 343	Poseur marbrier Préfabrication
<b>GRUPE 06 — COUVERTURE, PLOMBERIE, CHAUFFAGE</b>				
Education nationale	B.E.P.		51-0610	Installations sanitaires et thermiques
	C.A.P.		50-0601	Couvreur ardoisier
	"		50-0602	Couvreur zingueur
	"		50-0603	Monteur caloriste du bâtiment
	"		50-0604	Monteur en chauffage
Travail, Emploi et Population	---		349	Plombier sanitaire
	---		317	Plombier sanitaire mention zingueur (M.C.)
	---		348 - 350 à 359	Chef d'équipe en sanitaire, chauffage, couverture Aide-mètreur couverture, plomberie, chauffage central Couverture, plomberie, chauffage
<b>GRUPE 07 — PEINTURE EN BATIMENT, PEINTURE INDUSTRIELLE</b>				
Education nationale	B.E.P.		51-0708	Peinture et revêtements (sols et murs)
	C.A.P.		50-0701	Peintre en bâtiment
	"		50-0702	Peintre en voitures
	"		50-0703	Peintre fileur décorateur industriel en céramique option A : « décor sur pièces émaillées cuites »
	"		50-0704	Peintre fileur décorateur industriel en céramique option B : « décor sur biscuit »
Travail, Emploi et Population	---		350 à 364	Peintre en bâtiment
	---		365 - 366	Peintre en voiture
<b>GRUPE 08 — PRODUCTION ET PREMIERE TRANSFORMATION DES METAUX FONDERIE, LAMINAGE, MOULAGE</b>				
Education nationale	B.E.P.		51-0801	Fonderie
	"		51-0802	Régleur de machines et d'outillages de moulage option B : fonderie
	"		51-0803	Modelage mécanique

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
	C.A.P.		50-0810	Cokier de sidérurgie
	"		50-0811	Haut-fourniste option A : haut-fourneau
	"		50-0812	Haut-fourniste option B : agglomération
	"		50-0813	Aciériste option A : aciérie Thomas
	"		50-0814	Aciériste option B : aciérie Martin
	"		50-0815	Aciériste option C : aciérie électrique
	"		50-0816	Aciériste option D : bassin
	"		50-0817	Aciériste option E : aciérie à l'oxygène
	"		50-0822	Lamineur option A : gros et moyens trains
	"		50-0823	Lamineur option B : petits trains
	"		50-0824	Lamineur option C : trains à tôles et à feuilards
	"		50-0825	Mouleur noyateur option A : acier moule
	"		50-0826	Mouleur noyateur option B : fonte
	"		50-0827	Mouleur noyateur option C : cuivre et bronze
	"		50-0828	Mouleur noyateur option D : alliages légers
	"		50-0829	Mouleur plaquiste (M.C.)
Travail Emploi et Population	— —		373 367 à 372	Ouvrier de cokerie Modelage, moulage
				<b>GRUPE 09 — FORGE, CHAUDRONNERIE, CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES FORMATIONS CONNEXES</b>
Education nationale	B.E.P.		51-0906	Ouvrages métalliques
	"		51-0930	Carrosserie option 1 : construction
	"		51-0931	Carrosserie option 2 : réparation
	"		51-0932	Carrosserie option 3 : recouvrement
	"		51-0929	Constructeur d'ensembles chaudronnés industriels
	C.A.P.		50-0901	Ferreux en carrosserie
	"		50-0902	Fergeron de pièces mécaniques
	"		50-0903	Serrurier du bâtiment
	"		50-0907	Chaudronnier option A : fer
	"		50-0908	Chaudronnier option B : cuivre et alliages cuivreux
	"		50-0909	Chaudronnier option C : aluminium et alliages légers
	"		50-0910	Chaudronnier option D : tuyauterie industrielle
	"		50-0911	Ferblantier en tôlerie fine
	"		50-0912	Tôlier en ventilation
	"		50-0913	Tôlier formeur en carrosserie
	"		50-0914	Réparateur en carrosserie automobile
	"		50-0915	Traceur de coque
	"		50-0919	Charpentier en charpente métallique

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	C.A.P.		50-0920	Traceur en charpente métallique
	"		50-0921	Soudeur
	"		50-0922	Transformation des matières plastiques option B : formeur usineur
	"		50-0923	Transformation des matières plastiques option C : tuyauteur installateur
	"		50-0924	Transformation des matières plastiques option D : plastiques renforcés
	"		50-0926	Maréchal ferrant
	"		50-0927	Traceur en chaudronnerie
Travail, Emploi et Population	—		374 - 380	Traçage, usinage, assemblage en construction métallique
	—		375 - 436	Traçage, assemblage en construction navale
	—		382 à 384	
	—		376 à 379	Traçage, usinage, assemblage en chaudronnerie
	—		381 - 386 - 387	Métaux et plastiques ou tôlerie
	—		422 à 435	
	—		385	Forge mécanique
	—		388 à 390	Serrurerie et ferronnerie
	—		391 à 403	Soudage arc
	—		414 à 416	
	—		408	Soudage oxyacétylénique
	—		404 à 407	Soudure arc et oxyacétylénique
	—		409 à 413	
	—		417 - 418	Stratifieur
	—		419 - 421	Ouvrier en tableterie et lunetterie
—		437 à 440	Tuyautage	
<b>GROUPE 10 — MÉCANIQUE GÉNÉRALE ET DE PRÉCISION, TRAVAIL SUR MACHINES-OUTILS, AUTOMATISMES</b>				
Education nationale	B.E.P.		51-1046	Mécanicien monteur
	"		51-1047	Armurerie (M.C. au B.E.P. mécanicien-monteur)
	"		51-1055	Micromécanique option 1 : Applications mécaniques et outillage
	"		51-1056	Micromécanique option 2 : Appareillage série A : contrôle et régulation
	"		51-1057	Micromécanique option 2 : Appareillage série B : instruments de bord
	"		51-1058	Micromécanique option 3 : instruments d'optique
	"		51-1064	Micromécanique option 4 : horlogerie
	"		51-1066	Automobile (Technique et service)
	"		51-1070	Mécanicien réparateur de matériel option A, tracteurs et machines agricoles
	"			Mécanicien réparateur de matériels option B, engins des travaux publics et du bâtiment
	"		51-1071	
	C.A.P.		50-1001	Tourneur en cylindres
	"		50-1002	Ajusteur

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	C.A.P.		50-1003	Ajusteur en moules et modèles métalliques de précision (M.C.)
	"		50-1004	Ajusteur balancier
	"		50-1005	Mécanicien en mécanique générale option A : usinage et montage
	"		50-1006	Mécanicien en mécanique générale option B : réparation et entretien
	"		50-1007	Traceur en construction mécanique (M.C.)
	"		50-1008	Mécanicien en petite mécanique
	"		50-1009	Mécanicien réparateur d'automobiles
	"		50-1010	Réparateur d'équipement pour moteurs à injection (M.C.)
	"		50-1011	Mécanicien ajusteur
	"		50-1012	Mécanicien de chantier
	"		50-1013	Mécanicien en machines agricoles
	"		50-1014	Mécanicien en motoculture et équipement rural (M.C.)
	"		50-1015	Mécanicien en cycles et motocycles
	"		50-1016	Mécanicien en outils à découper et à emboutir
	"		50-1017	Mécanicien de cellules d'avions
	"		50-1018	Mécanicien de moteurs d'avions
	"		50-1019	Mécanicien d'instruments de bord aéronautique
	"		50-1020	Monteur frigoriste (M.C.)
	"		50-1021	Mécanicien régleur de métiers à tisser
	"		50-1022	Mécanicien régleur de métiers à tisser : soierie ameublement (M.C.)
	"		50-1023	Mécanicien régleur de machines de filature
	"		50-1025	Mécanicien régleur de machines à coudre de bonneterie
	"		50-1026	Mécanicien en circuits oléohydrauliques et pneumatiques (M.C.)
	"		50-1031	Réparateur de véhicules poids lourds (M.C.)
	"		50-1032	Mécanicien régleur de machines de bonneterie option A : métiers Cotton à bas et survêtements diminués
	"		50-1033	Mécanicien régleur de machines de bonneterie option B : tricoteuses automatiques rectilignes et métiers circulaires grands diamètres
	"		50-1034	Mécanicien régleur de machines de bonneterie option C : métiers circulaires petits diamètres
	"		50-1035	Mécanicien régleur de machines de bonneterie option D : métiers chaîne et Rachel
	"		50-1036	Tourneur
	"		50-1037	Fraiseur
"		50-1038	Aléreur (M.C.)	
"		50-1039	Décolleteur	
"		50-1040	Raboteur mortaiseur	
"		50-1041	Perceur aléreur (sur machines à percer) (M.C.)	
"		50-1042	Rectifieur	
"		50-1043	Robinettier	
"		50-1044	Tourneur en moules et modèles métalliques (M.C.)	
"		50-1045	Fraiseur en moules et modèles métalliques (M.C.)	
"		50-1048	Horloger réparateur option A : montre	
"		50-1049	Horloger réparateur option B : pendulerie mécanique et électrique	

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	C.A.P.		50-1052	Transformation des matières plastiques option A : régleur de machines et d'outillage
	"		50-1053	Armurerie (M.C. au C.A.P. ajusteur, tourneur, fraiseur, mécanicien en mécanique générale, mécanicien en petite mécanique)
	"		50-1061	Fraiseur en matrices
	"		50-1063	Ajusteur d'étude aviation
	"		50-1072	Modeleur sur métaux
	"		50-1073	Mécanicien d'entretien
Travail, Emploi et Population	—		50-1074	Mécanicien en machines de bureau
	—		441 - 462	Agent de contrôle et de métrologie
	—		442 - 443	Maintenance en installations automatisées
	—		444 à 458	Ajustage
	—		490 - 504	
	—		459 - 460	Alésage
	—		464 à 472	Fraisage
	—		529 à 532	Tournage
	—		473 - 474	Gravure en matrices
	—		475 à 478	Montage, réparation en horlogerie
	—		479 - 480	Monteur, dépanneur, frigoriste
	—		482 à 488	Ouvrier mécanicien d'entretien (toutes industries)
	—		505 à 508	
	—		461 - 481	Injection électricité
	—		493 à 495	Mécanique générale (base ajustage ou fraisage ou tournage)
	—		496	Montage, ajustage, réglage
	—		491-492-497-498	Montage, réglage d'équipages et d'appareillages
	—		499	Monteur d'installations hydrauliques
	—		500	Monteur mécanicien électricien
	—		513 à 521	Mécanicien régleur de machines automatiques
	—		489 - 501 à 503	Motoriste
	—		510	Rabotage
	—		511 - 512	Rectification
—		463 - 509	Ouvrier petite mécanique (appareillage et prototype)	
—		522 - 523 - 527	Réparation d'engins automobiles ou agricoles	
—		524 à 526	Réparation machines de bureau	
—		528	Technicien de laboratoire dentaire	
				<b>GRUPE 11 — ÉLECTRICITÉ, ÉLECTROTECHNIQUE, ELECTROMÉCANIQUE</b>
Education nationale	B.E.P.		51-1116	Électrotechnique option A : électricien d'équipement
	"		51-1117	Électrotechnique option B : électromécanicien

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.E.P.		51-1118	Électrotechnique option C : monteur en télécommunications et courants faibles
	"		51-1125	Agent d'exploitation des équipements audio-visuels
	C.A.P.		50-1102	Monteur électricien d'aviation
	"		50-1103	Électricien d'aviation (réparation) (M.C.)
	"		50-1104	Ouvrier d'entretien des industries chimiques option mécanicien électricien
	"		50-1105	Mineur électromécanicien des mines de houille
	"		50-1106	Opérateur projectionniste de spectacles cinématographiques
	"		50-1108	Électrotechnique option A : électromécanicien
	"		50-1109	Électrotechnique option B : monteur câbleur
	"		50-1110	Électrotechnique option C : bobinier
	"		50-1111	Électrotechnique option D : électricien d'équipement
	"		50-1112	Électrotechnique option E : installateur en télécommunications et courants faibles
	"		50-1113	Électricien de bord aéronautique
	"		50-1114	Électricien d'automobiles
Travail, Emploi et Population	---		535 à 540 - 544	Bobinage
	---		541, 545 à 561	Installation et dépannage électriques (toutes industries)
	---		570 - 574 - 575	Électromécanicien
			533 - 534	
			562 à 568	
			571 à 573	
			580 à 582	
	---		542 - 543	Montage, dépannage, réglage de l'industrie téléphonique
			576 à 579	
	---		583 - 584	
		569	Électrothermicien (option mazout)	
<b>GRUPE 12 — ÉLECTRONIQUE</b>				
Education nationale	B.E.P.		51-1203	Électronique
	C.A.P.		50-1201	Électronicien
	"		50-1202	Monteur câbleur en électronique
	"		50-1204	Électronicien d'équipement
Travail, Emploi et Population	---		585 à 599	Montage, dépannage, réglage de l'industrie électronique

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.E.P.		51-1324	Ouvrier vendeur, opticien
	C.A.P.		50-1301	Mécanicien verrier
	"		50-1302	Verrier à la main
	"		50-1306	Façonnier sur glace
	"		50-1307	Monteur en lunetterie
	"		50-1308	Tailleur sur cristaux
	"		50-1312	Vitrailiste option A : coupeur, sertisseur, poseur, cuiseur, mastiqueur et emballer en vitraux
	"		50-1313	Monteur-poseur en miroiterie
	"		50-1314	Souffleur de verre au chalumeau option A : verrerie scientifique
	"		50-1315	Souffleur de verre au chalumeau option B : thermométrie
	"		50-1316	Souffleur de verre au chalumeau option C : enseignes lumineuses
	"		50-1319	Modelleur céramiste travaillant d'après plans
	"		50-1320	Façonnier en céramique industrielle
	"		50-1323	Vérificateur en optique
	"		50-1324	Surfaceur en optique
Travail, Emploi et Population	—		603	Verrier main
	—		600 - 601	Monteur poseur en miroiterie vitrerie
	—		602	Optique (lunetterie)
<b>GROUPE 14 — PHOTOGRAPHIE, INDUSTRIES GRAPHIQUES (photogravure, composition, impression)</b>				
Education nationale	B.E.P.		51-1435	Composition (métiers de l'imprimerie)
	"		51-1436	Impression (métiers de l'imprimerie)
	"		51-1437	Laboratoire des industries graphiques
	C.A.P.		50-1402	Ouvrier de laboratoire cinématographique
	"		50-1404	Photographe typo
	"		50-1405	Copiste typo
	"		50-1406	Graveur de trait
	"		50-1407	Similiste typo
	"		50-1408	Chromiste typo
	"		50-1409	Photographe offset
	"		50-1410	Chromiste offset
	"		50-1412	Clicheur-galvanotypeur
	"		50-1413	Photographe hélió
	"		50-1414	Retoucheur hélió
	"		50-1415	Monteur hélió

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	C.A.P.		50-1416	Graveur héliographe
	"		50-1417	Compositeur typographe
	"		50-1418	Claviste monotypiste
	"		50-1419	Fondeur monotypiste
	"		50-1420	Compositeur linotypiste
	"		50-1421	Typo-minerviste
	"		50-1422	Imprimeur typographe
	"		50-1423	Plumiste
	"		50-1424	Graveur lithographe
	"		50-1425	Reporteur conducteur lithographe
	"		50-1426	Reporteur photomécanique
	"		50-1427	Conducteur offset
	"		50-1428	Imprimeur héliographe
	"		50-1429	Imprimeur en taille-douce et timbrage relief
	"		54-1430	Imprimeur clicheur sérigraphie
			50-1431	Graveur sur matrice
		50-1438	Photographe option A : travaux de laboratoire	
		50-1439	Photographe option B : retouche	
Travail, Emploi et Population	—		604 à 606	Ouvrier sur machines d'imprimerie
	—		607 - 608	Photographie (prises de vues, laboratoire, retouches)
<b>GROUPE 15 — PAPIER ET CARTON (fabrication, transformation, brochage, reliure)</b>				
Education nationale	B.E.P.		51-1511	Industries des pâtes, papiers et cartons
	C.A.P.		50-1501	Brocheur
	"		50-1502	Brocheuse
	"		50-1503	Relieur
	"		50-1504	Reliure main (femmes)
	"		50-1505	Reliure industrielle (hommes)
	"		50-1506	Reliure industrielle (femmes)
		50-1510	Ouvrier de la fabrication des pâtes, papiers et cartons	
Travail, Emploi et Population	—		609	Cartonnage, brochage, reliure

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.E.P.		51-1611	<b>GROUPE 16 — CHIMIE, PHYSIQUE, BIOCHIMIE, BIOLOGIE PRODUCTION CHIMIQUE</b> Régleur de machines et d'outillages de moulage option A : plasturgie
	C.A.P.		50-1604	Mécanicien en instruments de contrôle des industries chimiques
	"		50-1605	Industrie du caoutchouc option A : fabrication de semi-produits
	"		50-1606	Industrie du caoutchouc option B : fabrication de produits finis
	"		50-1607 50-1608	Industrie du caoutchouc option C : travail du latex Conducteur d'appareils des industries chimiques
Travail, Emploi et Population	—		610 à 622	Agent de laboratoire, de conduite ou contrôle d'appareils de l'industrie chimique
Education nationale	C.A.P.		50-1701	<b>GROUPE 17 — BOULANGERIE, PATISSERIE</b> Boulangier
	"		50-1702	Pâtissier confiseur glacier
Education nationale	C.A.P.		50-1801	<b>GROUPE 18 — ABATTAGE, TRAVAIL DES VIANDES</b> Charcutier
	"		50-1802	Boucher option A : bovins-ovins
	"		50-1803	Boucher option B : équidés
Travail, Emploi et Population	—		623 - 624	Abattage, travail des viandes
Education nationale	B.E.P.		51-1904	<b>GROUPE 19 — AUTRES SPÉCIALITÉS DE L'ALIMENTATION (transformation, préparation)</b> Hôtellerie-collectivités option A : cuisine
	C.A.P.		50-1901	Cuisinier
	"		50-1902	Employé de collectivités option B : cuisine
	"		50-1905	Ouvrier brasseur malteur
Travail, Emploi et Population	—		625 à 629	Employé de restauration, d'hôtellerie et de collectivités (cuisine)

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.E.P.		51-2027	<b>GRUPE 20 — TEXTILES : PEIGNAGE, FILATURE, TISSAGE, BONNETERIE, TEXTILES ARTIFICIELS, APPRÊT, TEINTURE, ETC.</b>  Industries textiles option A : service Industries textiles option B : réglage Industries textiles option C : production Industries textiles option D : traitement  Traitement des textiles option A : blanchiment, teinture, apprêt Traitement des textiles option B : impression sur étoffes Ouvrière complète de confection en bonneterie option A : sous et survêtement Ouvrière complète de confection en bonneterie option B : ganterie de tissus Stoppage option A : stoppage, remaillage Stoppage option B : piqûrage, rentrayage d'articles fantaisie (tissage robe et draperie) Stoppage option C : stoppage en tulle uni et fantaisie, dentelle, guipures et broderies Tulliste en voilette et dentelles dites de Lyon Tulliste en dentelles mécaniques dites de Calais Liseur piqueur correcteur de dessins Employé de fabrication de tissage Armures complexes et façonnées (M.C.) Ouvrière complète de tricotage rectiligne et circulaire Teinturier nettoyeur Apprêteur visiteur Détacheur apprêteur, détacheuse apprêteuse Teinturier nettoyeur, teinturière nettoyeuse Textile (moulinage, tissage) option A : moulinage et texturation Textile (moulinage, tissage) option B : préparation, ourdissage, tissage armuré Textile (moulinage, tissage) option C : tissages façonnés ou tissages spéciaux Ouvrière de bonneterie option A : ouvrière de tricotage rectiligne et circulaire Ouvrière de bonneterie option B : ouvrière de confection bonneterie Ouvrière de bonneterie option C : ouvrière de confection ganterie fine Fabrication textile et bonneterie  <b>GRUPE 21 — HABILLEMENT, TRAVAIL DES ÉTOFFES</b>  Industries de l'habillement option A : techniques de montage Industries de l'habillement option B : techniques de coupe Industries de l'habillement option C : techniques d'essayage et de retouche Vêtement : mesure et création
	"		51-2028	
	"		51-2029	
	"		51-2030	
	C.A.P.		50-2003	
	"		50-2004	
	"		50-2005	
	"		50-2006	
	"		50-2007	
	"		50-2008	
	"		50-2009	
	"		50-2010	
	"		50-2011	
	"		50-2012	
	"		50-2013	
	"		50-2014	
	"		50-2018	
	"		50-2001	
	"		50-2002	
	"		50-2019	
	"		50-2022	
	"		50-2023	
	"		50-2024	
"		50-2025		
"		50-2031		
"		50-2032		
"		50-2033		
Travail, Emploi et Population	—		630 à 638	
Education nationale	B.E.P.		51-2139	
	"		51-2140	
	"		51-2141	
	"		51-2148	
	"		51-2148	

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	C.A.P.		50-2101	Transformation des feuilles plastiques souples
	"		50-2102	Couture flou
	"		50-2103	Couture tailleur
	"		50-2104	Mode
	"		50-2105	Lingerie chemiserie industrielle
	"		50-2106	Employée de collectivités option C : lingerie
	"		50-2107	Flou industriel
	"		50-2108	Industrie de l'habillement
	"		50-2109	Tailleur industriel
	"		50-2110	Apiéçage
	"		50-2111	Coupe en confection féminine (M.C.)
	"		50-2112	Confection de vêtements en toile pour hommes
	"		50-2113	Confection de vestons et gilets pour hommes et garçonnets
	"		50-2114	Coupe en confection masculine (M.C.)
	"		50-2115	Culottière gilette industrielle
	"		50-2116	Pantalon, gilet
	"		50-2117	Corset sur mesure
	"		50-2118	Corset industriel
	"		50-2119	Brodeuse option A : broderie blanche (pouce et tambour)
	"		50-2120	Brodeuse option B : broderie d'art (au métier)
	"		50-2121	Brodeuse option C : broderie machine
	"		50-2122	Brodeuse option D : passementerie
	"		50-2123	Mécanicienne finisseuse doubleuse en fourrure
	"		50-2128	Coupeur ouvrier fourreur
	"		50-2131	Sellier garnisseur
	"		50-2132	Tapissier décorateur
"		50-2133	Tapissière d'ameublement en décoration	
"		50-2145	Lingère brodeuse	
"		50-2147	Coupeur en confection	
Travail, Emploi et Population	—		639	Broderie
	—		640 à 645	Confection sur tissus lourds et légers
			657 à 664	
	—		666 - 667	Tapisserie, matelasserie
	—		656 668 - 669 665	Repasseuse plateuse et finisseuse

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.E.P.		51-2222	<b>GROUPE 22 — TRAVAIL DES CUIRS ET PEUX</b>  Cuir et peaux option maroquinerie et activités connexes Cuir et peaux option industries de la chaussure  Fabrication mécanique de la chaussure option A : brocheur en chaussures Fabrication mécanique de la chaussure option B : monteur en chaussures Fabrication mécanique de la chaussure option C : couseur en chaussures Fabrication mécanique de la chaussure option D : fraiseur finisseur en chaussures Fabrication mécanique de la chaussure option E : maillocheuse, vernisseuse en chaussures Cordonnier Cordonnier orthopédiste (M.C.) Coupeur patronnier Mécanicienne apprêteuse Cuir industriel — Sellerie-équipement militaire Bourellier sellier Gainier Maroquinier Sellier maroquinier Malletier Mécanicien pareur apprêteur Coupeur gantier Mécanicienne gantière Ouvrier des industries des cuirs et peaux bruts
	"		51-2223	
	C.A.P.		50-2201	
	"		50-2202	
	"		50-2203	
	"		50-2204	
	"		50-2205	
	"		50-2206	
	"		50-2207	
	"		50-2208	
	"		50-2209	
	"		50-2211	
	"		50-2212	
	"		50-2213	
	"		50-2214	
	"		50-2215	
	Travail, Emploi et Population	—		
—			677 à 704	
—			708	
—			674 - 707	
—			675 - 676	
			705 - 706	
			709	
Education nationale	B.E.P.		51-2323	<b>GROUPE 23 — TRAVAIL DU BOIS</b>  Bois (construction, agencement, mobilier)  Affûteur scieur Charpentier en bois Charpentier de navires en bois
	C.A.P.		50-2302	
	"		50-2303	
	"		50-2304	

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	C.A.P.		50-2305	Conducteur de machines-outils à bois
	"		50-2306	Menuisier bâtiment
	"		50-2307	Ebéniste
	"		50-2308	Menuisier en sièges
	"		50-2309	Modelleur mécanicien bois
	"		50-2314	Menuisier en voitures
	"		50-2320	Mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois option A : conducteur de machines de sciage, tranchage, déroulage
Travail, Emploi et Population	"		50-2321	Mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois option B : mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage
	"		50-2322	Mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois option C : mécanicien d'entretien, de réglage et d'affûtage sur machines à bois
	—		712 - 713	Charpente en bois
	—		710	Menuiserie du bâtiment (métré, atelier, pose)
	—		714 à 718	Ameublement rotin
			711	Menuiserie de voiture
			719	
<b>GROUPE 24 — CONDUCTEURS D'ENGINS TERRESTES : DE CHANTIERS, DE LEVAGE, DE TRANSPORT, ET MACHINES AGRICOLES</b>				
Education nationale	C.A.P.		50-2401	Conducteur d'engins (travaux publics)
	"		50-2403	Conducteur routier : transport public et location de véhicules industriels
	"		50-2404	Conducteur de machines agricoles
Travail, Emploi et Population	—		720 à 725	Conducteur d'engins de chantier
	—		732 à 734	Conducteur de grues
	—		726 à 731	Conducteur routier
<b>GROUPE 25 — AUTRES FORMATIONS DES SECTEURS PRIMAIRE ET SECONDAIRE (conducteurs de fours, de chaudières, manutention, etc.)</b>				
Education nationale	B.E.P.		51-2502	Conducteur d'appareils
	C.A.P.		50-2501	Conducteur de fours métallurgiques
	"		50-2503	Transports par câbles et remontées mécaniques
	"		50-2507	Conducteur de chaufferie option A : basse température
	"		50-2508	Conducteur de chaufferie option B : haute température
Travail, Emploi et Population	—		736 à 738	Conducteur d'engins mécaniques de fond
	—		735	Chauffeur de générateurs thermiques

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Education nationale	B.E.P.		51-2602	<b>GROUPE 26 — DESSINATEURS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>  Dessinateur en génie civil (bâtiment et travaux publics) Dessinateur en bâtiment
	C.A.P.		50-2601	
Education nationale	C.A.P.		50-2701	<b>GROUPE 27 — DESSINATEURS INDUSTRIELS</b>  Dessinateur en construction mécanique Dessinateur industriel en construction métallique Dessinateur industriel en construction électrique Dessinateur industriel en construction électronique (M.C.) Dessinateur en chaudronnerie et tuyauterie industrielles (M.C.)
	"		50-2702	
	"		50-2703	
	"		50-2704	
Travail, Emploi et Population	—		50-2705	Dessinateur d'exécution en chaudronnerie et tuyauterie industrielle, mécanique générale, électricité, électronique, engineering
	—		739 à 748	
Education nationale	B.E.P.		51-2903	<b>GROUPE 29 — TECHNIQUES ADMINISTRATIVES OU JURIDIQUES APPLIQUÉES</b>  Agent administratif Commis d'administrateur de biens
	C.A.P.		50-2901	
Education nationale	B.E.P.		51-3002	<b>GROUPE 30 — SECRÉTARIAT, DACTYLOGRAPHIE, STÉNOGRAPHIE</b>  Sténodactylographe correspondancier Sténodactylographe
	C.A.P.		50-3001	
Travail, Emploi et Population	—		749 à 758	Dactylographie Sténodactylographie Sténographie anglaise Employé de bureau (rédaction, secrétariat, service commercial, dactylographie, télex et standard)
	—		766 à 771	
	—		772	
	—		759 à 765 773	

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
				<b>GROUPE 31 — TECHNIQUES FINANCIÈRES OU COMPTABLES MÉCANOGRAPHIE COMPTABLE</b>
Education nationale	B.E.P.		51-3106	Comptabilité et mécanographie
	C.A.P.		50-3101	Aide-comptable
	"		50-3102	Employé d'assurances
	"		50-3103	Employé de banque option A : agences métropolitaines
	"		50-3104	Employé de banque option B : agences d'outre-mer
	"		50-3105	Employé de bourse (C.A.P.)
	"		50-3107	Banque
Travail, Emploi et Population	—		774	Agent technique machines électro-comptables
			775 à 779	Employé de service comptable
				<b>GROUPE 32 — TRAITEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE DE L'INFORMATION</b>
Education nationale	C.A.P.		50-3201	Mécanographe option A : opérateur sur machines comptables
	"		50-3202	Mécanographe option B : perforuse vérifieuse
	"		50-3203	Mécanographe option C : opérateur sur machines à cartes perforées
	"		50-3204	Fonctions de l'informatique
Travail, Emploi et Population	—		780	Mécanographie (perforation et vérification)
				<b>GROUPE 33 — COMMERCE ET DISTRIBUTION</b>
Education nationale	B.E.P.		51-3314	Commerce option A : employé des services commerciaux
	"		51-3315	Commerce option B : employé des services de vente
	"		51-3319	Agent du transport
	"		51-3320	Industrie et commerce des boissons
	C.A.P.		50-3301	Employé de bureau option A : commerce
	"		50-3302	Employé de bureau option B : transports
	"		50-3303	Magasinier professionnel en fournitures automobiles
	"		50-3304	Vendeur
"		50-3305	Commis vendeur en librairie	

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués	
Education nationale	C.A.P.		50-3306	Commis poissonnier	
	"		50-3307	Commis épicier	
	"		50-3309	Fleuriste	
	"		50-3311	Commis vendeur en charcuterie	
	"		50-3312	Commis vendeur en quincaillerie	
Travail, Emploi et Population	"		50-3316	Commis vendeur en droguerie	
	—		<b>781 à 786</b>	Employé de vente ou distribution	
	<b>GROUPE 36 — ARTS ET ARTS APPLIQUÉS, ESTHÉTIQUE INDUSTRIELLE</b>				
	Education nationale	C.A.P.		50-3604	Vitrailiste option B : peintre de trait sur vitraux
		"		50-3605	Doreur
"			50-3606	Ouvrier en blanc en lutherie premier degré	
"			50-3607	Ouvrier en lutherie	
"			50-3608	Ouvrier archetier	
"			50-3610	Harmoniste facteur d'orgues	
"			50-3611	Tuyautier en orgues	
"			50-3612	Aide mécanicien monteur en orgues	
"			50-3616	Metteur en cartes-esquisseur en broderies mécaniques	
"			50-3630	Dessinateur d'exécution en publicité	
"			50-3645	Bijoutier option métaux précieux	
Travail, Emploi et Population	"		50-3646	Bijoutier option fantaisie	
	"		50-3647	Bijoutier option polissage	
	—		<b>787</b>	Ouvrier diamantaire (tailleur, polisseur)	
<b>GROUPE 37 — SANTÉ, SECTEUR PARAMÉDICAL, SERVICES SOCIAUX</b>					
Education nationale	B.E.P.		51-3705	Préparatoire aux carrières sanitaires et sociales option A : sanitaire	
	"		51-3706	Préparatoire aux carrières sanitaires et sociales option B : sociale	
	C.A.P.		50-3701	Mécanicien en prothèse dentaire	
	"		50-3702	Préparateur en pharmacie	
	"		50-3703	Aide maternelle	
Travail, Emploi et Population	"		50-3708	Prothésiste orthopédiste	
	—		<b>788</b>	Orthopédie, prothèse, appareillage	

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
				<b>GROUPE 38 — SOINS PERSONNELS</b>
Education nationale	C.A.P.		50-3801	Coiffeur pour messieurs
	"		50-3802	Coiffeur pour dames
	"		50-3803	Esthéticien cosméticien
	"		50-3805	Coloriste teinturier
	"		50-3806	Permanentiste
Travail, Emploi et Population	—		789	Coiffure pour dames
				<b>GROUPE 39 — SERVICES DANS L'HOTELLERIE ET LES COLLECTIVITÉS</b>
Education nationale	B.E.P.		51-3910	Hôtellerie-collectivités option B : services
	C.A.P.		50-3901	Blanchisseur, blanchisseuse
	"		50-3902	Employé de collectivités option A : service général
	"		50-3903	Employé d'hôtel option A : grande hôtellerie
	"		50-3904	Employé d'hôtel option B : petite et moyenne hôtellerie
	"		50-3905	Commis de restaurant
	"		50-3906	Sommelier caviste
	"		50-3907	Repasseuse de fin
	"		50-3911	Caviste
	"		50-3912	Sommelier
	"		50-3913	Blanchisserie option A : blanchissage
	"		50-3914	Blanchisserie option B : repassage
Travail, Emploi et Population	—		790 à 803	Employé de restauration, d'hôtellerie et de collectivités (services généraux)
				<b>GROUPE 40 — ARTS MÉNAGERS</b>
Education nationale	C.A.P.		50-4001	Arts ménagers
Travail, Emploi et Population	—		804	Employée de maison (tous travaux courants d'intérieur)

## NIVEAU V bis

### DÉFINITION (1) :

Personnel occupant des emplois supposant une formation courte d'une durée maximum d'un an, conduisant notamment au certificat d'éducation professionnelle ou à toute autre attestation de même nature.

En application de ce critère, les titres et diplômes situés au niveau V bis sont (2) :

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel (3)	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Travail, Emploi et Population	—		900 - 901	<b>GROUPE 05 — CONSTRUCTION EN BATIMENT (maçonnerie, formations connexes)</b> Initiation aux travaux d'entretien ruraux du bâtiment (gros-œuvre et divers)
Travail, Emploi et Population	—		902 - 903 904	<b>GROUPE 09 — FORGE, CHAUDRONNERIE, CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES, FORMATIONS CONNEXES</b> Monteur tuyauteur, soudage en construction navale Monteur mécanicien en tôlerie
Travail, Emploi et Population	—		905 906 - 907	<b>GROUPE 10 — MÉCANIQUE GÉNÉRALE ET DE PRÉCISION TRAVAIL SUR MACHINES-OUTILS, AUTOMATISMES</b> Dépannage de moteurs automobiles (initiation) Perçage



- (1) Cf. Dossier CEREC n° 1 « Nomenclatures de métiers, d'emplois et de formations ». La Documentation Française, mars 1971. Fascicule n° 2 « Nomenclature nationale des formations », p. 7.
- (2) Au regard de l'homologation, il y a lieu de préciser que « les titulaires de deux titres ou diplômes différents situés de la même façon sont, du fait de la formation reçue, capables de tenir un poste déterminé, mais il se peut que l'un d'eux, toujours en raison de la formation reçue, dispose d'un potentiel supplémentaire qui lui permette d'aller ensuite plus loin que le titulaire de l'autre diplôme (voir Note d'Information, p. 9).
- (3) Pour mémoire dans le cadre de la présente édition (voir p. 13, Dispositions générales).

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Travail, Emploi et Population	—		<b>908 à 910</b>	<b>GROUPE 11 — ÉLECTRICITÉ, ÉLECTROTECHNIQUE, ÉLECTROMÉCANIQUE</b>  Câblage, montage ou soudage de l'industrie téléphonique
Travail, Emploi et Population	--		<b>911 à 913</b>	<b>GROUPE 12 — ÉLECTRONIQUE</b>  Aligneur de l'industrie électronique
Travail, Emploi et Population	— —		<b>914</b> <b>915</b> <b>916 à 918</b>	<b>GROUPE 20 — TEXTILES : PEIGNAGE, FILATURE, TISSAGE, BONNETERIE, TEXTILES ARTIFICIELS, APPRÊT, TEINTURE, ETC.</b>  Broderie couleur Tisseur de soierie Raccourage, sujetage ou piquetage en tricot mécanique
Travail, Emploi et Population	—		<b>919 à 922</b>	<b>GROUPE 21 — HABILLEMENT, TRAVAIL DES ÉTOFFES</b>  Assemblage ou coupe sur tissus lourds ou légers
Travail, Emploi et Population	—		<b>923</b>	<b>GROUPE 22 — TRAVAIL DES CUIRS ET PEAUX</b>  Fraiseur de limes, verreur de talons
Travail, Emploi et Population	—		<b>924 - 925</b>	<b>GROUPE 32 — TRAITEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE DE L'INFORMATION</b>  Mécanographie, perforation

Département ministériel	Type de préparation	N° d'identification interministériel	N° propre à certains départements ministériels	Nature des titres et diplômes homologués
Travail, Emploi et Population	—		926 - 927	<b>GROUPE 33 — COMMERCE ET DISTRIBUTION</b>  Vendeuse, hôtesse ou interprète
Travail, Emploi et Population	—		928	<b>GROUPE 36 — ARTS ET ARTS APPLIQUÉS, ESTHÉTIQUE INDUSTRIELLE</b>  Vannerie
Travail, Emploi et Population	—		929	<b>GROUPE 39 — SERVICES DANS L'HOTELLERIE ET LES COLLECTIVITÉS</b>  Hôtellerie (étages, lingerie)
Travail, Emploi et Population	—		930 à 932	<b>GROUPE 40 — ARTS MÉNAGERS</b>  Repasseuse
Travail, Emploi et Population	—		933	<b>GROUPE 46 — PRÉFORMATIONS, FORMATIONS GÉNÉRALES A FINALITÉ PROFESSIONNELLE</b>  Lecture de plans (métaux)

**Index de repérage  
des titres et diplômes  
par groupe de formation  
selon les niveaux**

Désignation des 47 groupes	N° groupe	Pagination			
		Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau 5 bis
Agriculture, élevage, forestage .....	01	15	23	33	
Pêche, navigation maritime et fluviale .....	02			34	
Mines et carrières (extraction) travail des pierres .....	03	16	24	34	
Génie civil, travaux publics, topographie .....	04	16	24	35	
Construction en bâtiment .....	05	16	24	35	53
Couverture, plomberie, chauffage .....	06	16	25	36	
Peinture en bâtiment, peinture industrielle .....	07		25	36	
Production et première transformation des métaux : fonderie, laminage, moulage	08	17	25	36	
Forge, chaudronnerie, constructions métalliques, formations connexes .....	09	17	25	37	53
Mécanique générale et de précision, travail sur machines-outils, automatismes	10	17	25	38	53
Electricité, électrotechnique, électromécanique .....	11	17	26	40	54
Electronique .....	12	18	26	41	54
Verre et céramique .....	13	18	27	42	
Photographie, industries graphiques (photogravure, composition, impression) ....	14	18	27	42	
Papier et carton (fabrication, transformation, brochage, reliure) .....	15		27	43	
Chimie, physique, biochimie, biologie, production chimique .....	16	18	27	44	
Boulangerie, pâtisserie .....	17			44	
Abattage, travail des viandes .....	18			44	
Autres spécialités de l'alimentation (transformation - préparation) .....	19	18	28	44	
Textiles : peignage, filature, tissage, bonneterie, textiles artificiels et synthétiques, apprêt, blanchiment, teinture .....	20	19	28	45	54
Habillement, travail des étoffes : coupe, couture, broderie, lingerie, confection de vêtement, fourrure, chapellerie, tapisserie, matelasserie .....	21		28	45	54
Travail des cuirs et peaux : tannerie, mégisserie, pelleterie, corroierie, cordonnerie, sellerie, maroquinerie, fabrication industrielle de la chaussure .....	22	19	29	47	54
Travail du bois : scierie, menuiserie, ébénisterie, charronnage, tonnellerie, autres spécialités du travail du bois .....	23		29	47	

Désignation des 47 groupes	N° groupe	Pagination			
		Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis
Conducteurs d'engins terrestres : engins de chantiers, de levage, de transport et machines agricoles .....	24			48	
Autres formations des secteurs primaire et secondaire (conducteurs de fours, de chaudières, manutention, etc.) .....	25			48	
Dessinateur du bâtiment et des travaux publics .....	26	19	29	49	
Dessinateurs industriels .....	27	19	29	49	
Organisation du travail, gestion et contrôle de la production .....	28	19	30		
Techniques administratives ou juridiques appliquées .....	29		30	49	
Secrétariat, dactylographie, sténographie .....	30	19	30	49	
Techniques financières ou comptables, mécanographie comptable .....	31	20	30	50	
Traitement électromécanique et électronique de l'information .....	32	20	30	50	54
Commerce et distribution .....	33	20	31	50	55
Information, documentation, relations publiques .....	34	20	31		
Enseignement, animation à caractère éducatif .....	35		31		
Arts et arts appliqués, esthétique industrielle .....	36	20	31	51	55
Santé, secteur paramédical, services sociaux .....	37	21	32	51	
Soins personnels .....	38			52	55
Services dans l'hôtellerie et les collectivités .....	39	21	32	52	55
Arts ménagers .....	40	21		52	
Surveillance, sécurité .....	41				
Formations aux fonctions d'encadrement .....	42				
Formations littéraires et linguistiques .....	43	21			
Formations économiques, commerciales, juridiques générales ou en gestion des collectivités publiques ou des entreprises .....	44		32		
Formations générales en sciences ou en techniques industrielles .....	45		32		55
Préformations - formations générales à finalité professionnelle .....	46				
Autres formations non regroupées ci-dessus .....	47				

L'ACTUALISATION de ce dossier sous forme d'ADDITIF, est prévue dans le courant du premier semestre 1975.

Dans la mesure où vous souhaiteriez recevoir cet encart, vous voudrez bien retourner, **sans délai**, le feuillet détachable ci-après après avoir rempli **lisiblement**

- la demande d'additif,
- l'accusé de réception

ce dernier vous sera retourné après enregistrement de votre commande.

L'envoi de cet additif est gratuit.

N° .....

N° .....

**DEMANDE D'ADDITIF**  
(à paraître courant  
premier trimestre 1975)

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

à retourner :

C.E.R.E.Q.  
58, boulevard du Lycée  
B.P. 18  
92170 VANNES

Nom :

Adresse :

N° téléphone :

Profession :

Date

Signature

Nom :

Adresse :



**Imprimeries A. HUMBLOT et C<sup>ie</sup>**  
21, rue Saint-Dizier, Nancy  
Dépôt légal n° 2218

Ce travail a été réalisé auprès du  
Département Formations et Carrières  
par P. GUYONNET - DUPÉRAT

**TABLEAU DE CONCORDANCE**

**Liste des enseignements donnant lieu à délivrance du certificat  
de formation professionnelle ou de perfectionnement professionnel.**

*Légende :*

- a) Certificats de formation professionnelle ;
- b) Certificats de perfectionnement professionnel ;
- \* Ancien intitulé ;
- ◇ Intitulés successifs d'un même enseignement.

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
NIVEAU III			
001	03	Agent supérieur de maîtrise de chantier d'exploitation ou d'entretien minier .....	b
002	04	◇ Technicien géomètre topographe.....	a
003	04	◇ Opérateur géomètre topographe.....	a*
004	05	Conducteur de travaux .....	a
005	11	Agent technique automatique .....	a
006	11	Agent technique électrotechnicien.....	a
007	11	Agent technique électrotechnicien.....	b
008	12	Agent technique électronicien .....	a
009	12	Agent technique électronicien d'informatique.	a
010	12	Industrie électronique. — Agent technique...	a
011	16	Technicien physicien chimiste .....	a
012	26	Dessinateur projeteur en béton armé.....	a
013	26	Dessinateur projeteur en constructions métal- liques .....	a
014	27	Dessin d'études en mécanique générale.....	a
015	27	Dessinateur d'études en mécanique générale.	b

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
016	28	◇ Technicien des méthodes .....	a
017	28	◇ Agent des méthodes (bâtiment) .....	a *
018	30	Secrétaire de direction .....	b
019	30	◇ Secrétaire de direction option commerciale.	a
020	30	◇ Secrétaire de direction .....	a *
021	30	Secrétaire de direction option juridique.....	a
022	30	◇ Secrétaire de direction option tourisme....	a
023	30	◇ Secrétaire sténodactylographe aide-com- table option tourisme.....	a *
024	30	◇ Secrétaire de direction option traductrice.	a
025	30	◇ Secrétaire de direction traductrice anglais allemand .....	a *
026	30	◇ Secrétaire de direction traductrice anglais espagnol .....	a *
027	32	Programmeur de gestion avec connaissance d'analyse .....	a
<b>NIVEAU IV</b>			
102	03	◇ Agent de maîtrise d'entretien du jour et du fond .....	b
103	03	◇ Travaux d'entretien fond et jour. — Sur- veillant de chantier .....	b *
104	03	◇ Travaux d'entretien fond et jour (aptitudes techniques de surveillant de chantier d'entretien fond et jour) .....	b *
105	03	◇ Agent de maîtrise d'exploitation du fond.	b
106	03	◇ Travaux du fond et entretien du fond. — Surveillant de travaux.....	b *
107	03	◇ Travaux du fond et entretien du fond (aptitudes techniques de surveillant de travaux miniers et d'entretien du fond).	b *
108	03	Agent de maîtrise d'exploitation du jour (fabrique et traitement) .....	b
109	03	◇ Agent de surveillance du fond .....	a
110	03	◇ Agent de surveillance .....	a *
111	03	Travaux d'entretien fond et jour (aptitudes techniques de chef d'équipe d'entretien).	b
112	04	Conducteur de chantier .....	a
113	05	Chef de chantier adjoint à conducteur de travaux .....	b
114	05	Chef de chantier 1 <sup>er</sup> niveau (gros œuvre).....	b
115	05	Chef de chantier 1 <sup>er</sup> niveau (gros œuvre) (perfectionnement d'ouvriers qualifiés)....	b
116	05	Technicien métreur (gros œuvre) .....	a
117	06	Technicien d'étude en chauffage central...	b
118	06	◇ Technicien métreur (couverture, sanitaire, chauffage, ventilation) .....	a
119	06	◇ Commis du bâtiment (couverture, plombe- rie, chauffage central) .....	a *

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
120	08	Industrie sidérurgique. — Agent de maîtrise (transformation et traitement).....	b
121	08	Industrie sidérurgique. — Technicien.....	b
122	10	Automatismes digitaux.....	b
123	10	Industrie du froid. — Agent technique.....	a
124	10	Industrie du froid. — Agent technique.....	b
125	10	Industrie de la métallurgie. — Agent de maîtrise .....	b
126	10	◇ Mécanique générale. — Aptitude technique à la maîtrise.....	b
127	10	◇ Aptitude technique à la maîtrise (forges de Basse-Indre) .....	b *
128	10	Mécanique générale. — Chef d'équipe.....	b
129	10	◇ Technicien des plastiques armés.....	a
130	10	◇ Technicien des plastiques renforcés.....	a *
131	11	Agent technique électricien.....	a
132	11	Agent technique électricien.....	b
133	11	Agent technique en téléphonie.....	b
134	11	Artisan de régulation.....	b
135	11	Industrie téléphonique. — Agent technique..	a
136	11	Industrie téléphonique. — Agent technique en commutation .....	a
137	11	Industrie téléphonique. — Agent technique testeur .....	a
138	11	Technicien de maintenance (ordinateur de bureau N C R).....	a
139	12	◇ Agent de dépannage en radio et télévision.	a
140	12	◇ Industrie électronique. — Agent de dépannage en radio-télévision.....	a *
141	12	Agent de dépannage (télévision couleur)....	b
142	12	Industrie électrique et électronique. — Préparateur de fabrication : câblage.....	b
143	12	Industrie électronique. — Agent technique de construction .....	a
144	12	Industrie électronique. — Agent technique en hyperfréquences.....	b
145	12	Industrie électronique. — Agent technique de laboratoire .....	a
146	12	Industrie électronique. — Agent technique de mesures .....	b
147	12	Industrie électronique. — Agent technique de plate-forme .....	a
148	12	Industrie électronique. — Agent technique de plate-forme ou essai .....	a
149	12	Industrie électronique. — Agent technique en télévision.....	b
150	12	Industrie électronique. — Agent technique en transistors.....	b

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
151	13	Industrie de la verrerie mécanique. — Chef d'équipe .....	b
152	16	Contremaîtres de l'industrie chimique.....	a
153	16	Travaux de production et d'entretien de fabriques chimiques. — Surveillant.....	b
154	16	Travaux de production de fabrique chimique. — Chef d'équipe.....	b
155	16	◇ Travaux de production dans les usines de traitement chimique. — Chef d'équipe..	b
156	16	◇ Travaux de production dans les usines de traitement chimique. — Chef d'équipe de fabriques chimiques.....	b *
157	19	Second, adjoint à chef de cuisine de collectivité .....	b
158	20	◇ Bonneterie. — Monitrice d'atelier.....	b
159	20	◇ Moniteur d'atelier de bonneterie.....	b *
160	22	Industrie de la chaussure. — Agent de bureau d'études .....	a
161	22	◇ Industrie de la chaussure. — Agent de maîtrise .....	a
162	22	◇ Industrie de la chaussure (aptitudes techniques d'agent de maîtrise) (service de la coupe).....	a *
163	22	◇ Industrie de la chaussure (aptitudes d'agent de maîtrise) (service du montage).....	a *
164	22	◇ Industrie de la chaussure (aptitudes d'agent de maîtrise) (service du piquage).....	a *
165	22	◇ Industrie de la chaussure (aptitudes techniques d'agent de maîtrise) (préparation du piquage).....	a *
166	22	◇ Industrie de la chaussure (aptitudes techniques d'agent de maîtrise) (service de la broche, préparation).....	a *
167	22	◇ Industrie de la chaussure (aptitudes techniques d'agent de maîtrise) (service de la cordonnerie).....	a *
168	22	◇ Industrie de la chaussure (aptitudes techniques d'agent de maîtrise) (service couture, assemblage).....	a *
169	22	◇ Industrie de la chaussure (aptitudes techniques d'agent de maîtrise) (service du finissage) .....	a *
170	22	◇ Industrie de la chaussure (aptitudes techniques d'agent de maîtrise) (service de la finition).....	a *
171	22	◇ Industrie de la chaussure (aptitudes techniques d'agent de maîtrise) (service de la réparation, habillement).....	a *

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
172	22	Industrie de la chaussure (aptitudes techniques d'agent de maîtrise) (service soudé « Louis XV »).....	a *
173	22	◇ Industrie de la chaussure. — Préparateur de fabrication.....	b
174	23	Menuiserie bâtiment (commis métreur).....	b
175	23	◇ Technicien métreur en charpente et menuiserie bois.....	a
176	23	◇ Technicien métreur en charpente et menuiserie .....	a *
177	26	Dessinateur en béton armé.....	a
178	26	Dessinateur en constructions métalliques....	a
179	26	Dessinateur d'études du bâtiment (gros œuvre) .....	a
180	26	◇ Dessinateur métreur (gros œuvre).....	a
181	26	◇ Dessinateur métreur.....	a *
182	26	◇ Dessinateur du bâtiment.....	a *
183	26	Dessinateur en serrurerie, menuiserie et charpente métalliques.....	a
184	27	Dessinateur petites études.....	a
185	27	◇ Dessin petites études en électromécanique (option construction).....	b
186	27	◇ Dessin petites études en électromécanique (construction) .....	b *
187	27	◇ Dessin petites études en électromécanique (option équipement).....	b
188	27	◇ Dessin petites études en électromécanique (installations) .....	b *
189	27	Dessin petites études en mécanique générale.	a
190	27	Dessin petites études en mécanique générale.	b
191	27	Dessin petites études (option aéronautique)...	a
192	27	Industrie électrique et électronique (dessin de petites études) (circuits).....	a
193	27	Industrie électrique et électronique. — Dessin de petites études (éléments mécaniques).	b
194	27	Industrie électronique. — Dessinateur petites études .....	a
195	28	Préparateur de fabrication en câblage électronique (2 <sup>e</sup> échelon).....	a
196	28	Préparateur de fabrication en mécanique générale .....	b
197	30	Secrétaire bilingue (option allemand).....	a
198	30	Secrétaire bilingue (option anglais).....	a
199	30	Secrétaire sténodactylographe.....	a
200	30	Secrétaire sténodactylographe aide-comptable.	a
201	30	Secrétaire sténodactylographe aide-comptable.	b
202	30	Secrétaire sténodactylographe aide-comptable génie civil.....	a
203	30	Secrétaire sténodactylographe médico-sociale.	a

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
204	30	Secrétaire sténodactylographe aide-comptable (avec notions d'anglais, ou d'allemand, ou d'espagnol commercial).....	a
205	30	Secrétaire sténodactylographe (option documentation) .....	a
206	31	Agent technique sur machines électro-comptables .....	b
207	31	◇ Comptable d'entreprise (avec connaissance de la mécanographie et initiation à l'informatique) .....	a
208		◇ Comptable d'entreprise.....	a*
209	32	Agent de maintenance en matériels de traitement de l'information.....	a
210	32	Opérateur pupitreur sur ordinateur.....	a
211	32	Programmeur d'application sur calculatrice électronique .....	a
212	32	Programmeur de gestion (adaptation-promotion) .....	a
213	33	Responsable de rayons de supermarché.....	a
NIVEAU V			
301	01	Floriculture .....	a
302	01	Floriculture fleuriste.....	a
303	01	Jardinage quatre branches.....	a
304	01	Ouvrier de l'horticulture et des espaces verts.....	a
305	01	Vacher porcher.....	a
306	02	Commis de marée.....	a
307	03	◇ Débiteur. — Tailleur (granit).....	a
308	03	◇ Industrie du granit. — Moëllonneur débiteur .....	a*
309	03	Industrie minière. — Chef de chantier du fond .....	a
310	03	Limousinerie (taille de pierre).....	a
311	03	Taille de pierre.....	a
312	03	Taille de pierre (perfectionnement d'ouvrier qualifié, aide-appareilleur).....	b
313	04	Fumisterie industrielle.....	a
314	04	Mécanicien de chantier.....	b
315	04	Mécanicien réparateur d'engins de chantier..	a
316	04	Montage en thermique industrielle.....	a
317	04	Pavage .....	a
318	05	Aide-mètreur gros œuvre.....	a
319	05	Applicateur d'asphalte.....	a
320	05	Applicateur en étanchéité.....	a
321	05	Carrelage .....	a
322	05	◇ Chef d'équipe (gros œuvre).....	b

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
323	05	◇ Chef d'équipe adjoint de chef de chantier (gros œuvre) .....	b *
324	05	◇ Chef d'équipe gros œuvre (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b
325	05	◇ Chef d'équipe adjoint de chef de chantier gros œuvre (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b *
326	05	Cimentier. — Enduseur. — Ravaleur.....	a
327	05	Coffrage boisage .....	a
328	05	◇ Constructeur en béton armé .....	a
329	05	◇ Béton armé .....	a *
330	05	◇ Maçonnerie (briquetage) .....	a
331	05	◇ Briquetage .....	a *
332	05	Maçonnerie en construction moderne .....	a
333	05	Maçonnerie gros œuvre (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b
334	05	◇ Maçonnerie (limousinerie) .....	a
335	05	◇ Limousinerie .....	a *
336	05	Maçonnerie moderne .....	a
337	05	Plâtrerie .....	a
338	05	Plâtrerie (peinture) .....	a
339	05	Plâtrerie (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b
340	05	Poseur marbrier .....	b
341	05	Plâtrerie (perfectionnement pour peintures) .....	a
342	05	Préfabrication montage .....	a
343	05	Préfabrication moulage .....	a
344	05	Revêtement de sol .....	a
345	05	Revêtements de sol, pose de moquette .....	b
346	05	Solier moquettiste .....	a
347	06	Aide-mètreur (couverture, plomberie, chauffage central) .....	a
348	06	Chauffage central .....	a
349	06	Chef d'équipe en sanitaire, chauffage, couverture .....	b
350	06	Couverture .....	a
351	06	Couverture, plomberie, commis de ville) .....	b
352	06	Couverture, zinguerie (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b
353	06	◇ Montage en chauffage et plomberie .....	a
354	06	◇ Chauffage central, plomberie .....	a *
355	06	Plomberie .....	a
356	06	Plomberie sanitaire (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b
357	06	Plomberie (avec notions de zinguerie) .....	a
358	06	Plomberie, zinguerie .....	a
359	06	Plomberie, zinguerie (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
360	07	Peinture en bâtiment .....	a
361	07	Peinture en bâtiment (sans pose de papier peint) .....	a
362	07	Peinture en lettres décors et attributs .....	b
363	07	Peinture en lettres décors et attributs (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b
364	07	Peinture (perfectionnement pour plâtrier) ...	b
365	07	Peinture en voiture .....	a
366	07	Peinture en voiture (avec notions de garnissage) .....	a
367	08	Modelage .....	a
368	08	◇ Mouleur noyauteur .....	a
369	08	◇ Moulage main .....	a*
370	08	◇ Mouleur régleur d'outillage de fonderie...	b
371	08	◇ Mouleur plaquiste .....	b*
372	08	* Couchiste plaquiste .....	b*
373	08	Ouvrier de cokerie .....	a
374	09	Charpente métallique .....	a
375	09	Charpente métallique en construction navale.	b
376	09	Chaudronnerie (grosse tôle) .....	a
377	09	Chaudronnerie (perfectionnement d'ouvrier professionnel: aide-traceur) .....	b
378	09	Chaudronnerie (tuyautage en matières plastiques) .....	a
379	09	Chaudronnerie en construction de chaudières de centrale thermique .....	a
380	09	Chef d'équipe, monteur levageur. — Adjoint au chef de chantier .....	b
381	09	Construction en carrosserie (perfectionnement d'ouvrier professionnel: aide-traceur) ....	b
382	09	Construction navale (charpente métallique) (assemblage) .....	a
383	09	Construction navale. — Monteur régleur de coques .....	a
384	09	Construction navale. — Traceur de coques...	a
385	09	Forge mécanique .....	a
386	09	Formage, usinage des matières plastiques (chlorure de polyvinyle-polyéthylène).....	a
387	09	Formage, usinage des matières plastiques (polyméthacrylate, acétate) .....	a
388	09	Serrurerie de bâtiment .....	a
389	09	Serrurerie, constructions métalliques (perfectionnement d'ouvrier qualifié: aide-traceur).	b
390	09	Serrurerie, ferronnerie .....	a
391	09	Soudage à l'arc sur tubes haute pression et collecteur pour chaudières de centrale thermique (travaux à l'usine) .....	a
392	09	Soudage électrique à l'arc .....	a
393	09	Soudage électrique à l'arc .....	b

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
394	09	Soudage électrique à l'arc (aciers doux et alliés de fortes épaisseurs) .....	b
395	09	Soudage électrique à l'arc en atmosphère inerte sur tuyauteries d'installations nucléaires .....	a
396	09	Soudage électrique à l'arc (chaudronnerie courante) .....	b
397	09	Soudage électrique à l'arc en construction navale .....	a
398	09	Soudage électrique à l'arc à plat .....	b
399	09	Soudage électrique à l'arc (SEA, TIG, MIG) (perfectionnement pour ouvrier chaudronnier) .....	b
400	09	Soudage électrique à l'arc sur tuyauteries fortes épaisseurs .....	a
401	09	Soudage électrique à l'arc en tuyauterie industrielle .....	a
402	09	Soudage électrique à l'arc en tuyauterie moyenne pression .....	a
403	09	Soudage électrique à l'arc en tuyauterie moyenne pression .....	b
404	09	Soudage mixte (aéronautique) .....	a
405	09	Soudage mixte (SOA, SEA, MAG) .....	a
406	09	Soudage (notions d'oxy-coupage) .....	b
407	09	Soudage (ouvrier d'entretien) .....	b
408	09	Soudage oxyacétylénique .....	a
409	09	Soudage oxyacétylénique et électrique à l'arc.	a
410	09	Soudage oxyacétylénique et électrique à l'arc.	b
411	09	Soudage oxyacétylénique et électrique à l'arc (notions argon) .....	a
412	09	Soudage oxyacétylénique et électrique à l'arc (chaudronnerie courante) .....	b
413	09	Soudage oxyacétylénique et électrique à l'arc : TIG, MIG. — Agent technique .....	b
414	09	◇ Soudage tous métaux .....	b
415	09	◇ Soudage électrique à l'arc tous métaux .....	b *
416	09	Soudage en tuyauterie .....	a
417	09	◇ Stratifieur .....	a
418	09	◇ Plastiques renforcés au verre textile .....	a *
419	09	◇ Tabletterie, lunetterie en matière plastique (montage de verres optiques) .....	a
420	09	◇ Tabletterie, lunetterie en matières plastiques .....	a *
421	09	◇ Façonnage d'articles en matière plastique .....	a *
422	09	Tôlerie .....	a
423	09	◇ Tôlerie acier inoxydable .....	a
424	09	◇ Tôlerie (notions acier inoxydable) .....	a *
425	09	Tôlerie carrosserie .....	a
426	09	Tôlerie, carrosserie, peinture .....	a
427	09	Tôlerie, chaudronnerie .....	a
428	09	Tôlerie, chaudronnerie, traçage .....	b

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
429	09	Tôlerie, formage et carrosserie .....	b
430	09	Tôlerie (avec notions soudage argon) .....	a
431	09	Tôlerie, traçage .....	b
432	09	Tôlerie, tuyautage .....	a
433	09	Tôlier formeur (alliages légers) .....	b
434	09	Tôlier formeur (en carrosserie) .....	b
435	09	Tôlier soudeur sur ensembles inoxydables ..	a
436	09	Traçage coque en construction navale .....	b
437	09	Tuyautage .....	a
438	09	Tuyautage en construction navale .....	a
439	09	Tuyautage industriel .....	a
440	09	Tuyautage, montage .....	a
441	10	Agent de contrôle et de métrologie .....	a
442	10	Agent de maintenance (hydraulique, pneuma- tique) .....	a
443	10	Agent de maintenance en installations auto- matisées (pneumatique, hydraulique) .....	b
444	10	Ajustage .....	a
445	10	Ajustage .....	b
446	10	Ajustage, outillage .....	b
447	10	Ajustage, outillage en outils à découper et à emboutir .....	b
448	10	Ajustage, outillage en outils de presse .....	b
449	10	Ajustage (perfectionnement d'ouvrier profes- sionnel) .....	b
450	10	Ajustage (revision d'équipements aéronau- tiques) .....	a
451	10	Ajustage, revision de machines-outils .....	b
452	10	Ajustage (travaux de précision et reprises diverses) .....	b
453	10	Ajusteur mécanicien .....	a
454	10	Ajusteur mécanicien (aviation) .....	a
455	10	Ajusteur mécanicien de sidérurgie .....	a
456	10	Ajusteur monteur (aviation) .....	a
457	10	Ajusteur monteur industriel .....	a
458	10	Ajusteur en outillage aviation .....	a
459	10	Alésage .....	a
460	10	Alésage .....	b
461	10	Dieseliste agricole .....	b
462	10	Expérimentateur de laboratoire et de contrôle.	a
463	10	Fabrication lunetterie plastique avec montage de verres optiques .....	a
464	10	Fraisage .....	a
465	10	Fraisage .....	b
466	10	Fraisage aviation .....	a
467	10	◇ Fraisage en matrices .....	a
468	10	◇ Fraisage en matrices d'estampage .....	a*
469	10	Fraisage outillage en outils à découper et à emboutir .....	b

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
470	10	Fraisage (perfectionnement d'ouvriers professionnels) .....	b
471	10	Fraisage premier niveau .....	b
472	10	Fraiseur, graveur modéliste .....	a
473	10	◇ Gravure en matrices .....	a
474	10	◇ Gravure en matrice d'estampage .....	a*
475	10	Horlogerie (habillage) .....	a
476	10	Horlogerie (montage de fabrication) .....	a
477	10	◇ Horlogerie (réparation) .....	a
478	10	◇ Horlogerie (rhabillage) .....	a*
479	10	Industrie du froid (montage, dépannage) ....	b
480	10	Industrie du froid (montage, dépannage) (appareils ménagers et commerciaux) ....	a
481	10	Injection électricité .....	b
482	10	Industrie lourde. — Ajusteur mécanicien d'entretien .....	b
483	10	Industrie minière. — Ouvrier d'entretien (soudage avec notions de tuyautage et de montage) .....	a
484	10	Industrie sidérurgique. — Ouvrier mécanicien d'entretien .....	a
485	10	Industrie sidérurgique. — Ouvrier mécanicien d'entretien .....	b
486	10	Industrie textile. — Ouvrier d'entretien ....	b
487	10	◇ Mécanicien d'entretien en bonneterie (métiers circulaires et rectilignes) .....	a
488	10	◇ Ouvrier d'entretien (spécialisation bonneterie) .....	a*
489	10	Mécanicien motoriste (essence, diesel) .....	a
490	10	Mécanicien en outils à découper et à emboutir .....	b
491	10	Mécanicien régleur de machines de confection (bonneterie) .....	b
492	10	Mécanicien régleur de métiers de bonneterie (rectilignes et circulaires) .....	b
493	10	Mécanique générale base ajustage .....	b
494	10	Mécanique générale base fraisage .....	b
495	10	Mécanique générale base tournage .....	b
496	10	Montage ajustage réglage .....	b
497	10	◇ Montage réglage d'équipages et d'appareillages .....	a
498	10	◇ Montage d'équipages et d'appareillages ..	a*
499	10	Monteur d'installations hydrauliques .....	a
500	10	Monteur mécanicien électricien .....	a
501	10	Motociste vélociste .....	a
502	10	Motoriste agricole .....	b
503	10	Motoriste agricole (perfectionnement d'ouvrier professionnel) .....	b
504	10	Outillage aviation avec notions en outils à découper .....	b

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
505	10	Ouvrier d'entretien de bord (marine marchande) .....	a
506	10	Ouvrier d'entretien en mécanique générale ..	b
507	10	Ouvrier mécanicien d'entretien .....	a
508	10	Ouvrier mécanicien d'entretien .....	b
509	10	Prototypiste en matériel mécanique de précision .....	b
510	10	Rabotage .....	a
511	10	Rectification .....	a
512	10	Rectification plane .....	a
513	10	◇ Réglage décolletage sur tour automatique.	a
514	10	◇ Décolletage (réglage de tour automatique).	a*
515	10	◇ Réglage décolletage sur tour automatique (monobroche) .....	a
516	10	◇ Réglage décolletage sur tour automatique (multibroche) .....	a*
517	10	◇ Réglage décolletage sur tour semi-automatique .....	a*
518	10	◇ Décolletage (réglage de tour semi-automatique) .....	a*
519	10	Réglage sur machines automatiques ou semi-automatiques de production .....	b
520	10	Régleur outilleur en machines spéciales (fabrication de fonds de boîtes de conserves)...	a
521	10	Régleur polyvalent en mécanique de précision.	b
522	10	Réparation automobile. — Monteur motoriste et réparateur d'organes .....	a
523	10	Réparation de machines agricoles .....	a
524	10	Réparation de machines à calculer .....	a
525	10	Réparation de machines à écrire .....	a
526	10	Réparation de machines à écrire et à calculer.	a
527	10	Réparation de véhicules poids lourds (organes et moteurs) .....	a
528	10	Technicien de laboratoire dentaire .....	a
529	10	Tournage .....	a
530	10	Tournage .....	b
531	10	Tournage (perfectionnement d'ouvrier professionnel) .....	b
532	10	Tournage (premier niveau) .....	b
533	11	Agent de maintenance en installations automatisées (électricité, électronique) .....	b
534	11	Ajustage électricité .....	a
535	11	Bobinage .....	a
536	11	Bobinage (machines tournantes) .....	a
537	11	◇ Bobinage (machines tournantes de grande puissance) .....	a
538	11	◇ Bobinage (grosses machines tournantes de grande puissance) .....	a*
539	11	◇ Bobinage (grosses machines tournantes) ..	a*

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
540	11	Bobinage (moteurs miniaturisés) .....	a
541	11	Construction navale (électricité, montage de bord) .....	a
542	11	Contrôleur de circuits téléphoniques .....	b
543	11	Dépanneur en téléphonie (installations privées) .....	b
544	11	Electricien bobinier .....	a
545	11	◇ Electricien monteur de réseaux .....	a
546	11	◇ Monteur de réseaux .....	a*
547	11	Electricien de réseaux .....	a
548	11	Electricité de bâtiment .....	a
549	11	Electricité de bâtiment (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b
550	11	Electricien dépanneur en équipement industriel .....	b
551	11	Electricien dépanneur de matériel électroménager .....	a
552	11	Electricien d'entretien de secteur .....	a
553	11	Electricien d'équipement industriel .....	a
554	11	Electricien d'industrie .....	b
555	11	◇ Electricien mécanicien dépanneur de machines du fond .....	b
556	11	◇ Industrie minière. — Electricien, mécanicien, dépanneur de machines du fond ..	b*
557	11	◇ Electricien, mécanicien, dépanneur de machines .....	b*
558	11	Electricien, visiteur, dépanneur de sidérurgie.	b
559	11	Electricité automobile .....	a
560	11	Electricité (ouvriers d'entretien) .....	b
561	11	Electricité (perfectionnement pour ajusteur).	b
562	11	Electromécanicien .....	a
563	11	Electromécanicien .....	b
564	11	Electromécanicien dieséliste .....	a
565	11	Electromécanicien (option électronique) .....	a
566	11	Electromécanicien (option verre) .....	a
567	11	Electromécanicien (option vide) .....	a
568	11	Electromécanique 2 <sup>e</sup> niveau .....	b
569	11	Electrothermicien (option mazout) .....	b
570	11	Etalonnage d'appareils de mesures électriques.	a
571	11	Industrie chimique. — Electromécanicien ...	b
572	11	Industrie minière. — Electromécanique, premier niveau .....	b
573	11	Industrie minière. — Electromécanique deuxième niveau .....	b
574	11	Industrie sidérurgique. — Ouvrier electricien d'entretien .....	a
575	11	Industrie sidérurgique. — Ouvrier electricien d'entretien .....	b
576	11	Industrie téléphonique. — Dépanneur .....	a
577	11	Industrie téléphonique. — Monteur dépanneur .....	a

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
578	11	Industrie téléphonique (réglage de relais) ...	a
579	11	Industrie téléphonique. — Testeur .....	a
580	11	Mécanicien, électricien d'ascenseurs .....	a
581	11	Montage câblage en construction électrique..	a
582	11	Monteur mécanicien électricien .....	a
583	11	Monteur en téléphonie (installations privées).	b
584	11	Testeur en téléphonie .....	b
585	12	Contrôleur en matériel électronique .....	a
586	12	Dépanneur de fabrication en télévision cou- leur .....	a
587	12	Electronicien .....	a
588	12	Industrie électronique, câblage, soudage ....	a
589	12	Industrie électronique (contrôle de matériel).	a
590	12	Industrie électronique (dépannage de maté- riel) (commandes, contrôle et régulation) ..	a
591	12	Industrie électronique (dépannage de maté- riel) (radio et télévision industrielles).....	a
592	12	Industrie électronique (montage, câblage, sou- dage) .....	a
593	12	Industrie électronique (montage, câblage, sou- dage en matériel électronique et électro- mécanique) .....	a
594	12	Industrie électronique (montage, dépannage radio) .....	a
595	12	Industrie électronique (montage, dépannage radio) (notions télévision) .....	a
596	12	Industrie électronique. — Ouvrier d'entre- tien .....	b
597	12	Industrie électronique. — Ouvrier d'entretien d'installations de contrôle et de régulation.	b
598	12	Prototypiste en matériel électronique (câblage et tôlerie fine) .....	b
599	12	Technicien télévision couleur .....	b
600	13	◇ Monteur poseur en miroiterie (vitrerie) ..	a
601	13	◇ Poseur en vitrerie miroiterie .....	a*
602	13	Optique (lunetterie) .....	a
603	13	Verrier main .....	a
604	14	Conducteur offsetiste .....	a
605	14	Imprimerie. — Claviste sur matériel perfora- teur .....	b
606	14	Imprimerie. — Conducteur de machine à composer rapide .....	b
607	14	Photographie (prise de vues, laboratoire et retouches) .....	a
608	14	Retouches de portraits et de photographies industrielles (travaux courants de labora- toire) .....	a
609	15	Cartonnage, brochage, reliure .....	a

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
610	16	Aide-chimiste 1 <sup>er</sup> degré .....	b
611	16	◇ Conducteur d'appareils de l'industrie chimique .....	a
612	16	◇ Industrie chimique. — Conducteur d'appareils .....	a*
613	16	Industrie chimique. — Aide-analyste .....	a
614	16	Industrie chimique. — Aide de laboratoire ..	a
615	16	Industrie chimique. — Conducteur polyvalent d'appareils .....	a
616	16	Laborantine .....	a
617	16	◇ Surveillant de fabrication de l'industrie chimique .....	b
618	16	◇ Industrie chimique. — Agent de maîtrise (surveillance de fabrication) .....	b*
619	16	◇ Surveillant de travaux de l'industrie chimique .....	b
620	16	◇ Industrie chimique. — Agent de maîtrise (surveillance de travaux) .....	b*
621	16	Techniques et applications du vide. — Contrôleur d'étanchéité .....	a
622	16	Techniques et applications du vide. — Contrôleur principal d'étanchéité .....	a
623	18	Industrie de la viande en gros « abattoirs » (gros bovins, veaux et ovins) .....	b
624	18	Industrie de la viande en gros. — Boucher, découpeur, pareur .....	a
625	19	Cuisinier .....	a
626	19	Cuisinier de collectivité .....	a
627	19	Cuisinier de maison familiale .....	a
628	19	Employée d'hôtellerie (cuisine) .....	a
629	19	Hôtellerie (cuisine, pâtisserie) .....	a
630	20	Filature. — Moniteur d'atelier .....	b
631	20	Industrie du tulle. — Raccmodeuse .....	a
632	20	Industrie du tulle. — Tulliste barres indépendantes .....	a
633	20	Industrie du tulle. — Tullistes fines barres...	a
634	20	Industrie du tulle. — Tullistes fines barres...	b
635	20	Industrie du tulle. — Wheelieuse .....	a
636	20	Piqueuse surjeteuse en bonneterie (sous-vêtement) .....	a
637	20	Rentrage sur tissus peignés .....	a
638	20	Tissage. — Moniteur d'atelier .....	b
639	21	Broderie blanche .....	a
640	21	Confection blouses, tabliers (mécanicienne).	a
641	21	Confection pour enfant (mécanicienne) .....	a
642	21	Confection homme culottier ou culottière.	a
643	21	Confection homme. — Vestonnier .....	a
644	21	Confection lingerie féminine .....	a

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
645	21	Confection tailleur dame. — Patronnière ou patronnier .....	a
646	21	Corseterie série .....	a
647	21	Coupe confection masculine .....	b
648	21	◇ Coupe confection. — Tailleur dame .....	b
649	21	◇ Coupe confection féminine. — Tailleur dame .....	b *
650	21	◇ Coupe confection. — Tailleur homme ....	b
651	21	◇ Coupe confection masculine. — Tailleur homme .....	b *
652	21	Coupe et gradation manteau. — Tailleur dame .....	a
653	21	◇ Coupe lingerie chemiserie masculine ....	a
654	21	◇ Confection lingerie masculine. — Mécanicienne .....	a *
655	21	Couture flou .....	a
656	21	Matelasserie. — Matelassière mécanicienne..	a
657	21	Mécanicienne en chapellerie .....	a
658	21	Mécanicienne prêt-à-porter (flou).....	a
659	21	Mécanicienne prêt-à-porter (tailleur dame)....	a
660	21	Mécanicienne prêt-à-porter (veston et pantalon homme).....	a
661	21	Mesure lingerie féminine .....	a
662	21	Opératrice sur tissus légers .....	a
663	21	Opératrice sur tissus lourds .....	a
664	21	Piqueuse surjeteuse en bonneterie (vêtement).	a
665	21	Repasseuse plateuse et finisseuse (avec initiation à la presse) .....	a
666	21	Tailleur homme. — Apiéceur .....	a
667	21	Tailleur homme (toutes pièces de l'habit) ...	a
668	21	Tapisserie d'ameublement .....	a
669	21	Tapisserie d'ameublement (perfectionnement d'ouvrier professionnel) .....	b
670	22	◇ Cordonnerie botterie (perfectionnement d'ouvrier professionnel) .....	b
671	22	◇ Cordonnerie botterie .....	b *
672	22	Cordonnerie réparation .....	a
673	22	Cordonnerie (réparation et neuf) .....	a
674	22	Coupeur en gant de peau .....	a
675	22	Garnissage en voiture .....	a
676	22	Garnissage en voiture (perfectionnement d'ouvrier professionnel) .....	b
677	22	◇ Industrie de la chaussure (assemblage)...	a
678	22	◇ Industrie de la chaussure. — Brocheur de cuir (préparateur de première) .....	a *
679	22	◇ Industrie de la chaussure (broche préparation assemblage) .....	a *
680	22	◇ Industrie de la chaussure (atelier du pied).	a
681	22	◇ Industrie de la chaussure (pied) .....	a *

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
682	22	Industrie de la chaussure. — Arrêteur PO ..	a
683	22	◇ Industrie de la chaussure (brochage et préfinissage) .....	a
684	22	◇ Industrie de la chaussure. — Cordonnier couseur main .....	a *
685	22	Industrie de la chaussure. — Brocheur sur formes .....	a
686	22	Industrie de la chaussure (coupe) .....	a
687	22	Industrie de la chaussure. — Couseur petits points .....	a
688	22	Industrie de la chaussure. — Couseur trépointes .....	a
689	22	Industrie de la chaussure. — Déformeur bichonneur .....	a
690	22	Industrie de la chaussure (finissage) .....	a
691	22	Industrie de la chaussure. — Fraiseur finisseur « Louis-XV » .....	a
692	22	Industrie de la chaussure (montage) .....	a
693	22	Industrie de la chaussure. — Pareuse, perforuse remplieuse .....	a
694	22	Industrie de la chaussure. — Patronnier ....	a
695	22	Industrie de la chaussure. — Piqueuse .....	a
696	22	Industrie de la chaussure (piquage) .....	a
697	22	◇ Industrie de la chaussure (préparation du piquage) .....	a
698	22	◇ Industrie de la chaussure. — Coupeur ....	a *
699	22	Industrie de la chaussure (préparation du piquage et piquage) .....	a
700	22	◇ Industrie de la chaussure (réparation, habilage) .....	a
701	22	◇ Industrie de la chaussure. — Réparatrice.	a *
702	22	Industrie de la chaussure. — Monteur bouts et emboitage .....	a
703	22	Industrie de la chaussure. — Soudeur talonneur « Louis-XV » .....	a
704	22	Industrie de la chaussure. — Talonneur, fraiseur de talons .....	a
705	22	Industrie de la maroquinerie (piquage) .....	a
706	22	Maroquinerie (piquage) .....	a
707	22	Mécanicienne en gant de peau .....	a
708	22	Orthopédie (chaussures) .....	a
709	22	Sellerie (maroquinerie) .....	a
710	23	Aide-mètreur en menuiserie .....	a
711	23	Ameublement rotin .....	a
712	23	Charpente en bois .....	a
713	23	Charpente en bois (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b
714	23	◇ Menuiserie de bâtiment (atelier) .....	a
715	23	◇ Menuiserie de bâtiment .....	a *
716	23	Menuiserie de bâtiment (atelier et pose) ....	a

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
717	23	Menuiserie de bâtiment (initiation en ébénisterie) .....	a
718	23	Menuiserie de bâtiment (perfectionnement d'ouvrier qualifié) .....	b
719	23	Menuiserie en voiture .....	a
720	24	◇ Conducteur d'engins de chantier (bulldozer-chargeuse) .....	a
721	24	◇ Conducteur d'engins de chantier (bulldozer-chargeuse) .....	a*
722	24	◇ Conducteur d'engins de chantier (bulldozer-chargeuse, pelles) .....	a
723	24	◇ Conducteur d'engins de chantier (bulldozer-chargeuse, pelles) .....	a*
724	24	Conducteur d'engins de chantier (niveleuse) ..	a
725	24	Conducteur d'engins de chantier, pelles mécaniques à câbles, pelles hydrauliques .....	a
726	24	Conducteur grand routier (véhicule articulé) ..	a
727	24	Conducteur routier (transport de marchandises) .....	a
728	24	Conducteur routier (transport urbain de voyageurs) .....	a
729	24	Conducteur routier (transport de voyageurs) ..	a
730	24	◇ Conducteur routier (transport de voyageurs ou de marchandises) .....	a
731	24	◇ Conducteur routier .....	a*
732	24	◇ Conduite de grues à tour .....	a
733	24	◇ Conduite de grues .....	a*
734	24	Conduite de grues à tour .....	b
735	25	Chauffeur de générateurs thermiques .....	a
736	25	Conducteur d'engins mécaniques du fond ....	a
737	25	Conducteur d'engins mécaniques du fond (section longues tailles) .....	a
738	25	Conducteur d'engins mécaniques du fond ... Section trackless .....	a
739	27	Dessinateur d'exécution en électronique (circuits) .....	a
740	27	Dessin d'exécution en chaudronnerie et tuyauterie industrielles .....	b
741	27	Dessin d'exécution en construction électrique ..	a
742	27	Dessin d'exécution en engineering (traitement des eaux) .....	b
743	27	Dessin d'exécution en mécanique générale ..	a
744	27	Dessin d'exécution en mécanique générale ..	b
745	27	Dessin d'exécution en mécanique générale avec notions de tuyautage et de chaudronnerie .....	a
746	27	Dessin mécanique générale .....	b
747	27	Industrie électrique et électronique (dessin d'exécution) (éléments mécaniques) .....	b

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
748	27	Industrie électronique. — Dessinateur d'exécution .....	a
749	30	Dactylographe .....	a
750	30	Dactylographe .....	b
751	30	◇ Dactylographe correspondancièrè .....	a
752	30	◇ Dactylographe correspondancièrè avec connaissance de l'anglais commercial .....	a *
753	30	◇ Dactylographe correspondancièrè avec connaissance de l'allemand commercial .....	a *
754	30	◇ Dactylographe correspondancièrè avec connaissance de l'espagnol commercial .....	a *
755	30	Dactylographe correspondancièrè (à l'aide d'un dictaphone) .....	a
756	30	Dactylographe à l'aide d'un dictaphone .....	a
757	30	Dactylographe facturièrè .....	a
758	30	Dactylographe (avec notions de reprographie) .....	a
759	30	Employé de bureau (avec connaissance de la dactylographie) .....	a
760	30	Employé de bureau (avec connaissance de la dactylographie et du télex) .....	a
761	30	Employé de service commercial .....	a
762	30	Rédactrice correspondancièrè .....	a
763	30	Rédactrice correspondancièrè B. U. S. .....	a
764	30	Rédactrice correspondancièrè avec connaissance de l'anglais ou de l'allemand, ou de l'espagnol commercial .....	a
765	30	Secrétaire dépen sier du bâtiment second œuvre .....	a
766	30	Sténodactylographe .....	a
767	30	Sténodactylographe .....	b
768	30	◇ Sténodactylographe correspondancièrè .....	a
769	30	◇ Sténodactylographe correspondancièrè fonction publique .....	a *
770	30	Sténodactylographe sans notions commerciales .....	a
771	30	Sténodactylographe sans notions commerciales .....	b
772	30	Sténographie anglaise .....	b
773	30	Téléphoniste standardiste (avec connaissance de la dactylographie) .....	a
774	31	Agent technique machines électrocomptables .....	b
775	31	Aide-comptable .....	a
776	31	Aide-comptable .....	b
777	31	Aide-comptable avec connaissance de la dactylographie .....	a
778	31	Aide-comptable mécanographe .....	a
779	31	Employé de service comptable .....	a
780	32	Perforeuse vérificatrice .....	a

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
781	33	◇ Agent de gestion de produits .....	a
782	33	◇ Vendeuse réserviste .....	a*
783	33	Technicien de la distribution .....	a
784	33	Vendeuse .....	a
785	33	Vendeuse caissière .....	a
786	33	Vendeuse étalagiste .....	a
787	36	Ouvrier diamantaire. — Tailleur polisseur ..	a
788	37	Orthopédie, prothèse, appareillage .....	a
789	38	Coiffure pour dames .....	a
790	39	Employée de collectivité (agent polyvalent) ..	a
791	39	Employée de collectivité (option blanchis- serie) .....	a
792	39	Employée de collectivité (service général) ..	a
793	39	Employée d'hôtellerie (restaurant, étages) ..	a
794	39	Garçon de restaurant. — Employé d'hôtel ..	a
795	39	◇ Garçon ou serveuse de restaurant avec notions de réception et d'anglais .....	a
796	39	◇ Garçon ou serveuse de restaurant. — Em- ployé (e) d'hôtel (réception) .....	a*
797	39	Hôtellerie (réception, gestion) .....	a
798	39	Hôtellerie (restaurant, bar, salon de thé) ..	a
799	39	Lingère de collectivité .....	a
800	39	◇ Responsable de collectivité .....	a
801	39	◇ Responsable de collectivité en milieu rural.	a*
802	39	◇ Serveuse de restaurant avec notions d'étages, lingerie, de réception et d'an- glais .....	a
803	39	◇ Employée d'hôtel, serveuse .....	a*
804	40	Employée de maison (tous travaux courants d'intérieur) .....	a
NIVEAU V bis			
900	05	Initiation aux travaux d'entretien ruraux du bâtiment (divers) .....	a
901	05	Initiation aux travaux d'entretien ruraux du bâtiment (gros œuvre) .....	a
902	09	Construction navale. — Monteur tuyauteur ..	a
903	09	Construction navale (soudage électrique à l'arc) .....	a
904	09	Monteur mécanicien en tôlerie .....	a
905	10	Dépannage de moteurs automobiles (initia- tion) .....	b
906	10	Perçage .....	a
907	10	Perçage sur perceuse radiale .....	a

NUMÉRO	GROUPE	INTITULÉ COMPLET DES ENSEIGNEMENTS	
908	11	Industrie téléphonique (câblage) .....	a
909	11	Industrie téléphonique. — Monteur .....	a
910	11	Industrie téléphonique (soudage) .....	a
911	12	◇ Industrie électronique. — Aligneur .....	a
912	12	◇ Industrie électronique (alignement) .....	a*
913	12	Industrie électronique. — Aligneur .....	b
914	20	Broderie couleur .....	a
915	20	Tisseur de soieries .....	a
916	20	Tricot mécanique (raccourage) .....	a
917	20	Tricot mécanique (raccourage, surjetage et piquage) .....	a
918	20	Tricot mécanique (surjetage et piquage) ....	a
919	21	Mécanicienne piqueuse (tente) .....	a
920	21	Mécanicienne prêt à porter (vêtement de sport) .....	a
921	21	Patronnage, gradation (confection féminine).	b
922	21	Toilliste patronnière gradueuse .....	b
923	22	Fraiseur de lisses. — Verreur de talons ....	a
924	32	Perforeuse IBM 029 .....	a
925	32	Perforeuse P 112 .....	a
926	33	Vendeuse hôtesse .....	a
927	33	Vendeuse interprète .....	a
928	36	Vannerie .....	a
929	39	Hôtellerie (étages lingerie) .....	a
930	40	Repasseuse fineuse ordinaire .....	a
931	40	Repasseuse plateuse .....	a
932	40	Repasseuse plateuse et fineuse ordinaire ....	a
933	46	Lecture de plans (métaux) .....	b

---

8943. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.

---